

La politique étrangère à l'épreuve des logiques des régimes en Afrique : cas du Burkina Faso post-Compaoré (2014-2025)

Samiratou DIPAMA^{1*}

Résumé

Cet article examine comment les conceptions divergentes de l'intérêt national était sous les régimes post-Compaoré — notamment les régimes de Kafando (2014-2015), de Kaboré (2015-janvier 2022), de Damiba (janvier-septembre 2022) et de Traoré (depuis septembre 2022) — expliquent les variations observées dans la politique étrangère. En mobilisant un cadre théorique articulant les logiques des régimes et le constructivisme social, l'article conclut que les représentations divergentes de l'intérêt national, ayant conduit à des orientations divergentes de politique étrangère, ont été dictées aussi bien par des variables internes que par des logiques systémiques. Sous les régimes post-Compaoré précédant celui de Traoré, l'intérêt national était orienté vers la légitimation démocratique internationale. En revanche, sous le régime de Traoré, la contestation grandissante des standards occidentaux, l'émulation du modèle malien, le déclin de la légitimité de la CEDEAO et la montée des partenaires extra-occidentaux ont favorisé un recentrage de l'intérêt national sur la souveraineté.

Mots-clés : régimes politiques, constructivisme social, politique étrangère.

Foreign policy tested by the logic of regimes in Africa: The case of post-Compaoré Burkina Faso (2014-2025)

Abstract

This article examines how divergent conceptions of the national interest under the post-Compaoré regimes—namely those of Michel Kafando (2014–2015), Roch Marc Christian Kaboré (2015–January 2022), Paul-Henri Sandaogo Damiba (January–September 2022), and Ibrahim Traoré (since September 2022)—account for the observed variations in foreign policy. Drawing on a theoretical framework that combines logics of regimes and social constructivism, the article argues that the divergent representations of the national interest, which produced contrasting foreign policy orientations, were shaped by both domestic variables and systemic dynamics. Under the post-Compaoré regimes preceding that of Traoré, the national interest was mainly oriented toward international democratic legitimation. By contrast, under the

¹ Laboratoire de Droit et de Science politique, UFR/Sciences juridiques et politiques, Université Thomas Sankara, Burkina Faso,

*Auteur correspondant : Samiratou DIPAMA, Email : dipamamis@yahoo.fr, ORCID :0000-0002-6599-5980.

Traoré regime, the contestation of Western standards, the emulation of the Malian model, the declining legitimacy of ECOWAS, and the rise of extra-Western partners fostered a re-orientation of the national interest toward sovereignty.

Keywords: political regimes; social constructivism; foreign policy.

Introduction

À l'instar de toute politique publique, la politique étrangère n'est pas statique ; elle s'adapte constamment aux contextes internes et internationaux. Elle revêt ainsi un caractère dynamique, et se transforme selon les temporalités et les circonstances (J.-F. Morin, 2013 ; M. Gazibo et O. Mbabia, 2010). Le changement de politique étrangère s'observe aussi bien dans les conjonctures « normales » que dans les contextes de crises ou d'instabilité. Dans le cas du Burkina Faso, la politique étrangère, après plusieurs décennies de relative stabilité, a progressivement connu des changements depuis la fin, en octobre 2014, du régime dirigé par Blaise Compaoré pendant 27 ans (W. M. Zongo, 2018 & 2021). « Plus rien ne sera comme avant » était le slogan au cœur des mobilisations populaires des 30 et 31 octobre 2014 qui ont conduit à la chute de Compaoré (A. K. Saidou, 2018 ; C. M. Sy, 2017 ; É. Bertrand, 2022). Ce slogan symbolisait les aspirations du peuple à des changements profonds, surtout dans les politiques publiques nationales (S. Hagberg *et al.*, 2015 ; A. K. Saidou, 2020).

Le départ forcé de Compaoré a été suivi d'une période de transition conduite par Michel Kafando, un ancien diplomate à la retraite, qui était secondé par le lieutenant-colonel Yacouba Zida (L. Chouli, 2015 ; S. Hagberg *et al.*, 2017). Dans cette lancée, il a été observé, pendant la transition civile de 2014-2015, une secondarisation de la politique étrangère dans la gouvernance au profit des politiques publiques nationales, illustrée par le fait que le président de la transition était titulaire du portefeuille du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale. En substance, sous cette transition, il y avait une certaine continuité dans les orientations² de la politique étrangère du Burkina Faso par rapport à celle du régime de Compaoré, marquée notamment par le positionnement de la France comme partenaire clé, la consolidation des relations avec la Côte d'Ivoire et les institutions établies comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, et l'absence d'initiatives de

² Les orientations de politique étrangère sont appréhendées comme des principes directeurs et des préférences stratégiques qui guident l'action extérieure d'un État.

diversification des partenariats³. Ainsi, la politique étrangère du Burkina Faso pendant la transition s'inscrivait plus dans le respect des normes libérales internationales de légitimation (démocratie, droits de l'homme, bonne gouvernance) et surtout était axée sur les aspects socio-économiques⁴, étant donné que le Burkina Faso, jusqu'à la fin de la transition, échappait encore aux attaques terroristes.

La victoire de Roch Marc Christian Kaboré à l'élection présidentielle de novembre 2015 a marqué la clôture officielle de la transition au Burkina Faso et le retour à l'ordre constitutionnel. Dès les premiers mois, le régime de Kaboré a été confronté à une crise sécuritaire d'ampleur liée à l'expansion du terrorisme (A. K. Saidou et É. Bertrand, 2022). La réponse du régime à cette situation s'est caractérisée par le maintien et le renforcement des partenariats sécuritaires traditionnels, notamment avec la France et l'Union européenne, mais aussi par une ouverture timide aux nouveaux acteurs comme la Turquie, ainsi que par la reprise des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine en 2018. Toutefois, cette diversification est demeurée limitée sans remettre en cause les fondements de l'architecture sécuritaire héritée du régime de Compaoré.

La détérioration de la situation sécuritaire et les critiques sur la gouvernance de Kaboré ont provoqué le coup d'État du 24 janvier 2022 mené par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba (É. Bertrand et S. Dipama, 2024), dont la politique étrangère est restée largement dans la continuité, notamment le maintien de la coopération avec la France, le renforcement des liens avec Abidjan et le dialogue avec la CEDEAO pour un retour à un ordre constitutionnel. L'aggravation de la crise et le désenchantement populaire ont ensuite conduit au second coup d'État du 30 septembre 2022, porté par le capitaine Ibrahim Traoré, ouvrant une nouvelle phase de recomposition politique et sécuritaire au Burkina Faso (A. Loada, 2024). L'arrivée de ce régime de transition post-coup d'État a progressivement marqué une rupture avec la posture du régime de transition civile post-insurrection de 2014-2015, notamment dans la politique étrangère politico-

³ À titre illustratif, la France fut le premier pays à qui le président de la transition, Michel Kafando, a rendu une visite officielle du 31 mai au 7 juin 2015, à la suite de sa prestation de serment. Les autres pays qui ont suivi sur la liste incluent notamment la Côte d'Ivoire (31 juillet au 1^{er} août 2015), le Tchad (25-26 juillet 2015) et la Guinée équatoriale (22-23 juillet 2015).

⁴ Il convient de noter que le régime de Kafando avait une marge de manœuvre diplomatique assez faible en raison du mandat limité. Il s'inscrivait plus dans une logique de gestion transitoire et de continuité de la politique étrangère.

sécuritaire. L'une des raisons avancées par les fomentateurs de ce coup d'État était l'échec des régimes précédents, notamment le régime civil de Roch Kaboré (2015-2022) et le régime de transition militaire de courte durée du Lt. Col. Damiba (janvier-septembre 2022), à combattre efficacement le terrorisme (É. Bertrand et S. Dipama, 2024)⁵.

Dans cette lancée, le régime de Traoré a adopté une posture de « changement stratégique » (« *Strategic change* ») (C. Alden et A. Aran, 2017, p. 126) impliquant notamment une reconsidération des objectifs de la politique étrangère et de la position du Burkina Faso dans le système international. Ces changements ont été discursivement marqués notamment par la multiplication des discours souverainistes et anti-impérialistes et du récit de l'impérieuse nécessité de diversifier les partenaires stratégiques. La première visite officielle du président Traoré fut accordée au Mali où il a rencontré son homologue Assimi Goïta, le précurseur même de la dynamique souverainiste au Sahel central depuis l'apparition du phénomène terroriste. Les relations diplomatiques avec les pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Bénin ainsi qu'avec la CEDEAO se sont détériorées à tel point que le Burkina s'est retiré officiellement de cette instance en janvier 2025. Il faut ajouter le resserrement des liens avec le Mali et le Niger avec la création de la confédération de l'Alliance (AES) (Le Faso.net, 2024) ainsi qu'avec d'autres partenaires non occidentaux comme la Russie (Le Faso.net, 2025).

Une analyse comparée de la politique étrangère du Burkina Faso avant le régime de Traoré (sous Kafando, Kaboré et Damiba) et depuis l'accession au pouvoir de ce dernier met en lumière un contraste marqué entre deux ensembles de régimes pourtant issus de contextes similaires de crise politique et porteurs de slogans de rupture et de changement. Les régimes de Michel Kafando, de Roch Marc Christian Kaboré et de Paul-Henri Sandaogo Damiba, ont été regroupés dans cette analyse en raison de la continuité notable de leur politique étrangère observée avec celle du régime Compaoré, malgré quelques inflexions marginales. En effet, bien que le régime de Kafando soit directement issu de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, ses principaux dirigeants, notamment Michel Kafando et Yacouba Zida, sont issus du régime de Compaoré ; le premier ayant été représentant permanent du Burkina auprès des Nations unies sous Compaoré, le second étant issu

⁵ À en croire les leaders du nouveau régime, cet échec serait principalement dû à la continuité de la coopération militaire jugée asymétrique et inefficace avec les partenaires traditionnels, notamment la France (VOA Africa, 2023).

de l'élite militaire, le Régiment de sécurité présidentielle (RSP)⁶, créé sous Blaise Compaoré. Il en est de même pour le régime de Roch Kaboré, dont les trois figures de proue, à savoir Roch Kaboré, Simon Compaoré et feu Salif Diallo, sont toutes issues du système politique mis en place sous Compaoré. Le régime de Paul-Henri Sandaogo Damiba s'inscrit dans la même dynamique, ce dernier étant lui aussi un produit de l'appareil politico-militaire hérité du régime de Compaoré. Alors que les régimes précédant celui de Traoré ont adopté une ligne diplomatique largement conservatrice, privilégiant la continuité et la préservation des partenariats traditionnels, le régime de Traoré s'est engagé dans une démarche ouvertement révisionniste, caractérisée par une posture de rupture dans les orientations extérieures du Burkina Faso. Comment expliquer cette divergence entre ces régimes ayant, en apparence, des points de départ proches mais des trajectoires diplomatiques profondément différentes ?

Un tel questionnement exige un détour par la littérature sur le changement de politique étrangère en relations internationales. Celle-ci se caractérise par une richesse extraordinaire tant sur le plan théorique que sur le plan empirique. Alors que les approches néoréalistes et néomarxistes expliquent le changement par la structure matérielle du système international (K. N. Waltz, 1976, 1996 ; C. Elman, 1996 ; J. J. Mearsheimer, 2001 ; I. Wallerstein, 1979), les perspectives néolibérales mettent l'accent sur les préférences forgées par les groupes sociaux (A. Moravcsik, 2008). Les approches cognitives, dont notamment le constructivisme, mettent en exergue la perception des décideurs politiques (Welch 2005), l'articulation entre les agents et la structure ainsi que la construction sociale des intérêts et des identités (J. Goldstein et R. O. Keohane, 1993, p. 3-4 ; N. Onuf, 2012 ; A. Wendt, 1992 ; C. Wight, 2006). Des approches plus holistiques combinent ces déterminants idéels et structurels en identifiant l'adaptation à

⁶ Le RSP, créé en 1995 et dirigé par le général Diendéré, proche confident de l'ancien président Blaise Compaoré, était une force militaire puissante et le principal appareil de renseignement de l'État. La mise en place de ce corps d'élite au sein de l'armée, doté de privilèges et d'un armement sophistiqué, a favorisé une militarisation du régime de Compaoré ainsi que des divisions internes au sein des forces armées. Chargés d'assurer la sécurité du président du Faso, certains dirigeants du RSP avaient développé des liens étroits avec des groupes armés dans la région ouest-africaine et sahélienne. Il a également été impliqué dans des activités visant à préserver le régime, étant fréquemment déployé pour réprimer la contestation par des moyens violents (N. Hubert, 2023). Il a été démantelé en 2015 par les autorités de la transition à l'issue de la tentative de putsch qu'il avait perpétrée.

l'environnement international, l'apprentissage politique des failles des politiques extérieures précédentes et des facteurs résiduels comme moteurs du changement (K. Goldmann, 1988, p. 6) ou encore en démontrant que l'intérêt national dans la politique étrangère résulte lui-même de négociations internes et de pressions extérieures (M. Ayooob, 2011).

Dans le contexte de l'Afrique, dont la plupart des États sont « sous régime d'aide » (P. Lavigne Delville, 2016), les politiques publiques sont généralement perçues comme le résultat des prescriptions internationales (L. Sindjoun, 2002). De telles approches institutionnelles mettent en avant le poids central des acteurs internationaux dans la fabrique des politiques publiques en Afrique (M. Enguéléguélé, 2002, 2008 ; D. Darbon, 2009 ; L. Whitfield, 2009, p. 19). De telles perspectives tendant à perdre de vue les différentes dynamiques et trajectoires internes des États africains ont été largement critiquées (È. Fouilleux, 2015 ; M. Thomas, 2004). D'autres travaux ont tenté d'expliquer le changement de politique étrangère de certains États africains en mobilisant des variables domestiques et internationales. Certaines recherches montrent que des variables internes telles que le changement de leadership (A. Ross, 2011 ; G. Khadiagala et T. Lyons, 2001) ou encore l'articulation entre les logiques identitaires et réalistes (P.E. Batchom, 2017) expliquent les actions extérieures des États en Afrique ⁷. Dans des États comme le Burkina Faso, les récentes réorientations diplomatiques – le renouement avec la Chine et la rupture diplomatique avec certains partenaires occidentaux – s'inscrivent à la fois dans les dynamiques géopolitiques de reconstruction de l'intérêt national (A. K. Saidou, 2023 ; K. J. Natielsé, 2021) et dans la quête de légitimation du pouvoir par les nouvelles autorités militaires (A. Akinola et R. Makombe 2024 ; A. Loada, 2024).

L'analyse critique de la littérature montre que, malgré quelques travaux ayant mis en évidence le rôle des facteurs idéels (A. K. Saidou, 2023), les recherches sur le changement de politique étrangère au Burkina Faso restent majoritairement centrées sur les partenaires internationaux et la prédominance des déterminants structurels, en occultant souvent l'agentivité de l'État dans la conduite de la politique étrangère ainsi que les facteurs idéels. Aussi, les quelques travaux analysant la politique

⁷ Une étude sur le rôle de l'intérêt national dans les orientations de la politique étrangère du Nigeria a révélé que l'intérêt national est dynamique et varie selon les acteurs et les contextes, ce qui conduit souvent à des choix différents de politique étrangère d'un régime à un autre (H.M. Obasogie et U.V. Nwosu, 2024).

étrangère post-Compaoré se sont focalisés soit sur les régimes militaires récents (A. Loada, 2024), soit sur le régime civil du président Roch Marc Christian Kaboré (K.J. Natielsé, 2021 ; A. K. Saidou, 2023), mais très peu comparent les éléments de rupture et de continuité dans la politique étrangère entre deux ou plusieurs régimes. De même, la dynamique souverainiste, observée depuis septembre 2022 au Burkina Faso, est largement sous-documentée dans la littérature académique sur le changement de politique étrangère au Burkina Faso. Mieux, les travaux accordent encore peu d'attention au rôle de la construction de l'intérêt national dans les dynamiques de changement de politique étrangère (M. Nincic, 1996 ; D. Nuechterlein, 1976), surtout des États comme le Burkina Faso, en le traitant souvent comme une donnée fixe et non comme un construit évolutif. Cet article ambitionne de contribuer à combler ce déficit en examinant comparativement comment les conceptions divergentes de l'intérêt national de deux régimes ont façonné des orientations de politique étrangère discordantes.

Sur le plan théorique, l'étude s'appuie sur un cadre hybride intégrant la sociologie des régimes et la science des relations internationales, notamment les logiques des régimes et le constructivisme social. Plus concrètement, les logiques des régimes sont opérationnalisées à travers les aspects suivants : les idées et intérêts des acteurs, les représentations idéelles du contexte domestique et international. L'idée centrale est que ces variables inhérentes aux régimes influencent la manière dont l'intérêt national est défini et, par ricochet, la politique étrangère. Ces logiques des régimes sont complétées par le constructivisme social qui renforce la dimension cognitive et interprétative du cadre théorique en appréhendant « la politique étrangère comme le résultat d'un ensemble d'idées, de pratiques intersubjectives et de normes qui constituent et façonnent l'identité d'un État et orientent ses choix sur la scène internationale » (H. Meijer, 2019, p. 276). En effet, selon les constructivistes, l'intérêt national des États est construit par le biais des interactions entre les acteurs, les idées et les contextes domestiques et internationaux. Il est donc malléable en fonction des acteurs et des contextes car « les décideurs agissent en fonction d'intérêts construits dans un contexte social particulier » (J.-F. Morin et J. Paquin, 2018, p. 35).

Ce cadre théorique part donc du principe que la politique étrangère n'est pas simplement façonnée par des dynamiques matérielles, mais qu'elle est le résultat d'un processus de construction de l'intérêt national, influencé par des logiques propres à chaque régime, notamment les intérêts et les idées des acteurs politiques clés et leurs représentations

idéelles du contexte national et international dans lequel celui-ci évolue. Ainsi, l'intérêt national est socialement construit par le biais des interactions entre les agents et les structures (plus idéelles que matérielles). Il offre ainsi une grille d'analyse comparative, permettant d'étudier les politiques étrangères de ces quatre régimes en articulant une analyse structurelle (contextes nationaux et internationaux) et une approche agentielle (idées et perceptions des acteurs sur ces contextes). Cette articulation permet d'aller au-delà de la dichotomie « déterminants internes/déterminants externes » profondément ancrée dans la littérature sur le changement de politique étrangère et de développer une perspective synergique dans l'analyse du changement imbriquant différents niveaux d'analyse (H. Meijer, 2015 ; F. Pouponneau, 2015). Ce cadre d'analyse théorique informe la question centrale de recherche suivante : Dans quelle mesure le rapport divergent à l'intérêt national sous les régimes post-Compaoré explique-t-il la variation de la politique étrangère ? L'objectif de cet article est d'analyser et d'expliquer dans une perspective comparative et diachronique et sur un temps moyen (période de 10 ans) comment les représentations divergentes de l'intérêt national sous les régimes politiques post-Compaoré ont conduit à des orientations distinctes de politique étrangère. L'article s'intéresse ainsi à quatre régimes politiques, à savoir le régime de transition dirigé par Michel Kafando (2014-2015), le régime civil dirigé par Roch Marc Christian Kaboré (2015-janvier 2022), le régime militaire dirigé par Sandaogo Damiba (janvier-septembre 2022) et le régime militaire dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré (depuis septembre 2022).

Le concept de politique étrangère ne fait pas l'objet d'unanimité dans la doctrine. Certains auteurs comme C. Hill (2016, p. 4) adoptent une conception large et polycentrique de la politique étrangère en la considérant comme « la somme des relations extérieures officielles conduites par un acteur indépendant (principalement mais pas exclusivement par un État) dans les relations internationales ». Pour J.-F. Morin (2013, p. 12-13), « la politique étrangère renvoie aux actions ou règles gouvernant les actions d'une autorité politique indépendante déployée dans l'environnement international ».

Nous adoptons une approche restrictive stato-centrée de la politique étrangère en la définissant comme la somme des décisions et des actions d'un État et de ses représentants ayant un effet en dehors du cadre stato-national.

Le changement est appréhendé comme toute modification observable des comportements extérieurs d'un État, allant d'un simple ajustement

à une plus grande restructuration des instruments, des priorités et/ou des objectifs de la politique étrangère de cet État (J. Rosati, 1994).

Le régime politique est défini comme « un ensemble d'institutions qui régulent à la fois la compétition pour la conquête du pouvoir et sa conservation, et les pratiques des valeurs qui donnent vie à ces institutions » (D. Rolland et J. F. S. Saraiva, 2004, p. 14). Bien que le concept d'intérêt national soit polysémique et diversement interprété en relations internationales quant à ses déterminants et composants (R. Chaouad, 2017 ; Zajec, 2017), cet article l'appréhende, dans une perspective constructiviste, comme un construit social composé d'objectifs, de représentations et de priorités façonnés par les idées et les configurations contextuelles, et attribués par les dirigeants politiques à la nation pour orienter leurs choix de politique étrangère (S. Krasner, 1978 ; A. Wendt, 1992).

En termes de méthode, l'analyse s'appuie sur des données issues d'entretiens réalisés avec des experts et acteurs de la société civile dans la période du 23 décembre 2025 au 4 janvier 2026 à Ouagadougou et en ligne, ainsi que sur des sources documentaires et l'analyse des discours officiels⁸.

Ainsi, il ressort de l'analyse que si les conceptions divergentes de l'intérêt national ont été largement conditionnées par les logiques internes (idéelles et/ou matérielles) propres aux régimes visés par la présente étude, elles ont également été façonnées par les logiques systémiques, elles aussi de nature idéelle et matérielle. La confrontation de ces deux dimensions permet de saisir le changement de politique étrangère comme le produit d'une construction sociale des rapports entre les structures et les agents.

L'analyse s'articulera autour de deux axes. Dans un premier temps, elle analysera les orientations divergentes de politique étrangère influencées par les logiques internes propres aux différents régimes politiques (I), puis dans un second temps, celles façonnées par les logiques systémiques, en mettant en lumière l'influence des contraintes et opportunités internationales sur les choix de politique étrangère des régimes (II).

⁸ Dans le cadre de cette recherche, les personnes interviewées ont exprimé le souhait de conserver leur anonymat en raison du contexte politique et sécuritaire relativement sensible.

I. La politique étrangère à la lumière des logiques internes des régimes

Les contrastes observés entre les orientations de politique étrangère des régimes post-Compaoré sont fondés en partie sur les conceptions idéelles différentes de l'intérêt national portées par ces deux grands ensembles de régimes. Alors que les régimes de Kafando, de Kaboré et de Damiba avaient une conception d'un intérêt national basée sur la légitimation internationale et centrée sur la démocratie de type libéral, le régime de Traoré a adopté une posture idéelle différente en conceptualisant l'intérêt national sous l'angle de la souveraineté et de la sécurité.

A. Des stratégies légitimatrices divergentes

La légitimation sous les régimes précédant celui de Traoré était axée sur l'adaptation aux agendas normatifs des partenaires traditionnels multilatéraux et bilatéraux. À l'inverse, le régime Traoré a rompu avec cette approche de légitimation des régimes en construisant celle-ci sur la base du renforcement de la souveraineté nationale.

1. Une stratégie d'externalisation de la légitimation

Le régime de Kafando est venu au pouvoir suite à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 qui a mis fin aux 27 ans de règne du régime de Blaise Compaoré (A. Loada, 2010). Ce dernier, qui a pris le pouvoir par un coup de force en 1987 contre le feu capitaine Isidore Thomas Sankara et avait pour mission de conduire le Burkina Faso dans la troisième vague de démocratisation, avait adopté une politique de rectification consistant à réchauffer l'axe de coopération entre le Burkina Faso et les partenaires traditionnels régionaux et internationaux (R. Otayek, 1992 ; A. Loada, 1996). C'est ainsi que durant ses mandats, Compaoré était dans une posture de validation de sa gouvernance par les partenaires traditionnels en ne s'ouvrant pas réellement aux partenaires non-occidentaux.

Cette conception d'un intérêt national fondé sur la légitimation internationale expliquerait la reprise des relations diplomatiques avec Taïwan cinq ans après la prise du pouvoir par Blaise Compaoré, en 1994. La rupture des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine, qui avaient été rétablies en 1973 sous la

gouvernance du général Sangoulé Lamizana (1966–1980)⁹, ne remet toutefois pas en cause cette posture pro-occidentale de la politique étrangère de Compaoré. En effet, ces décisions s'inscrivaient davantage dans une logique ponctuelle visant à répondre à des problèmes domestiques que dans une volonté de rupture avec l'Occident (A. K. Saidou, 2023, p. 628-629)¹⁰. C'est sous le régime de Blaise Compaoré également que la Force Sabre, un détachement des forces spéciales françaises spécialisé dans la lutte antiterroriste, s'était installée au Burkina Faso en 2009, près de Ouagadougou, pour opérer au Sahel, principalement au Mali. Bien que le régime de Kafando soit venu dans un contexte où la population burkinabè revendiquait une rupture avec les pratiques « compaoristes », il convient de rappeler que cette volonté de rupture était plus axée sur la politique nationale.

À cet effet, le régime de Kafando peut être qualifié de « gouvernement intérimaire en exercice » (« *incumbent-led caretaker* ») (J. J. Linz, 1990), dont la mission se limitait à conduire le pays dans un délai déterminé aux élections sans changer fondamentalement les orientations de la politique étrangère (A. Stanger, 1995). Les acteurs de la société civile, qui étaient les propulseurs de cette insurrection, ont aussi largement contribué à construire un intérêt national normatif, fondé sur le respect des valeurs démocratiques, telles que la bonne gouvernance, la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, etc¹¹. Par conséquent, le maintien d'une posture pro-occidentale sous le régime de Kafando était en conformité avec les aspirations des acteurs sociaux car les conditionnalités politiques qui accompagnent les cadres de coopération avec les partenaires traditionnels allaient servir de catalyseur au retour à l'ordre constitutionnel normal, marqué par la tenue des élections.

La personnalité et la perception des leaders sont également des variables idéelles qui peuvent être mobilisées pour expliquer la construction de l'intérêt national (T. Dolan, 2016, p. 571). Les décideurs politiques ayant une expérience diplomatique tendent à privilégier une approche multilatérale dans la politique étrangère (V. Hudson, 2005). Kafando, faut-il le rappeler, a été contraint à l'exil sous le régime révolutionnaire du feu capitaine Thomas Sankara, ce dernier

⁹ La décision de rupture avec la République populaire de Chine en 1973 s'inscrivait plus dans une logique de poursuite d'intérêts matériels immédiats que dans une logique de rupture avec l'Occident (A. K. Saidou, 2023, p. 628).

¹⁰ Il faut rappeler que la France a reconnu la République populaire de Chine en 1964.

¹¹ Entretien en ligne avec un acteur de la société civile burkinabè, le 27 décembre 2025.

qui critiquait ouvertement les partenaires occidentaux pour leurs agendas jugés trop impérialistes en Afrique et raffermissait les liens avec le camp de l'Est pendant la guerre froide¹². C'est à la suite du coup d'État d'octobre 1987, qui a porté Blaise Compaoré au pouvoir, que Kafando est revenu au pays, pour ensuite être nommé représentant permanent du Burkina Faso auprès des Nations Unies en avril 1998 (jusqu'en 2011). Il a donc été l'architecte de la politique étrangère sous Compaoré et, en tant que diplomate de carrière, il a pu comprendre le fonctionnement des institutions internationales et les risques qui pourraient être associés à toute tentative de faire fi des injonctions de ces institutions¹³.

Ceci explique aussi la continuité dans la politique étrangère pro-occidentale observée sous le régime de Kafando. C'est sous ce régime qu'un accord de défense autorisant officiellement l'installation des détachements militaires français au Burkina Faso a été conclu entre Paris et Ouagadougou, le 9 janvier 2015, soit à peine deux mois après l'installation officielle des autorités de transition¹⁴. Cet accord vient compléter l'accord de 1961 en consolidant la base juridique d'établissement de la Force Sabre en terre burkinabè (Le Faso.net, 2016). Des critiques d'actes d'ingérence dans les affaires intérieures du Burkina Faso ont été dirigées à l'encontre de cette force, accusée d'avoir joué un rôle actif dans l'exfiltration du président Blaise Compaoré dans la nuit du 30 au 31 octobre et celle de Michel Kafando de la résidence où les putschistes le détenaient en septembre 2015.

Le régime de Kaboré, venu au pouvoir en novembre 2015 après avoir remporté la victoire lors des élections post-insurrectionnelles, s'est également inscrit dans cette continuité dans la politique étrangère. Le parti du Mouvement pour le peuple et le progrès (MPP) a été créé par un groupe de dissidents du parti politique de Compaoré, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), notamment par le trio formé par Roch Marc Christian Kaboré, Salifou Diallo et Simon Compaoré¹⁵. Ces

¹² Entretien à Ouagadougou avec un diplomate burkinabè à la retraite, le 30 janvier 2025.

¹³ Entretien à Ouagadougou avec un diplomate burkinabè à la retraite, le 30 janvier 2025.

¹⁴ L'accord est le résultat de négociations entamées en juillet 2013.

¹⁵ Roch Kaboré a occupé des postes clés comme ministre des Finances, premier ministre et président de l'Assemblée nationale (2002-2012) ; feu Salif Diallo a occupé les postes de ministre d'État (Environnement, Agriculture), ministre chargé de missions à la présidence, secrétaire d'État auprès du président et directeur de cabinet ;

derniers ont été aussi les architectes du régime de Compaoré et ont donc été fortement socialisés avec les pratiques qui prévalaient sous ce régime¹⁶. Le régime de Kaboré, qui ressemblait plus à un « gouvernement intérimaire de partage de pouvoir » (« *Power-sharing interim government* »)¹⁷, combinant les anciennes élites du régime de Compaoré et les nouvelles élites, était plus prompt à mettre l'accent sur la stabilité et la légitimité plutôt que sur des initiatives audacieuses à l'international (A. Stanger, 1995). C'est pourquoi, malgré les critiques qui devenaient de plus en plus acerbes contre la coopération sécuritaire avec la France à partir du second mandat de Kaboré, le régime n'a en aucun cas rompu cette coopération sécuritaire. Mieux, suite à l'intensification des attaques terroristes courant 2018, le Burkina Faso et la France ont signé en décembre 2018 un accord intergouvernemental de défense pour renforcer leur coopération face à une recrudescence d'attaques djihadistes dans le pays (Le Figaro, 2018). Cet accord vient formaliser et préciser davantage le statut de la *Task force Sabre*, dont la mission impliquait aussi l'appui aux forces burkinabè dans la lutte contre le terrorisme. Le régime a tenu mordicus à maintenir la force Sabre malgré les marches populaires organisées pour exiger le départ de cette force du Burkina Faso (Wakat Sera, 2021). Même si le régime de Kaboré, dans le contexte de la crise sécuritaire, a posé quelques actions tendant vers l'ouverture aux partenaires non occidentaux¹⁸, il convient de noter que ces actions n'ont pas remis en cause l'architecture sécuritaire traditionnelle au Burkina Faso marquée par l'hégémonie des partenaires occidentaux, dont la France¹⁹.

Simon Compaoré a également occupé des postes clés comme directeur de cabinet puis maire de Ouagadougou (1995-2012).

¹⁶ Entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 2 janvier 2026.

¹⁷ Voir sur cette expression les travaux de S. Huntington, 1991, et J. J. Linz, 1990.

¹⁸ Ces actions incluent entre autres le rétablissement des liens avec la Chine populaire en 2018, la signature d'un accord de coopération militaire en août 2018 avec la fédération de Russie lors du Forum Armée 2018 à Moscou, d'un accord de coopération dans le domaine de l'industrie de la défense avec la Turquie en avril 2019 (W. M. Zongo, 2021).

¹⁹ C'est pourquoi le processus d'achat des drones entamé sous le régime de Kaboré n'a pas pu se matérialiser jusqu'à la survenance du coup d'État de janvier 2022, surtout que, selon certaines indiscretions, la lenteur du processus de vente des drones était due au refus du gouvernement de Roch d'obtempérer aux propositions de fermeture et de transfert des écoles Horizon International au gouvernement turc. La rupture avec Taiwan et le rétablissement des relations diplomatiques avec la Chine populaire n'ont pas non plus conduit à un renforcement de la coopération sécuritaire entre Beijing et Ouagadougou (entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 2 janvier 2026).

Le lieutenant-colonel Damiba, arrivé au pouvoir suite au coup d'État du 24 janvier 2022, en tant qu'ancien élément du RSP, est aussi issu du système Compaoré et a bénéficié de celui-ci ; ce qui explique la posture pro-occidentale de sa politique étrangère marquée par le maintien de la coopération sécuritaire avec la France. Aucune initiative de dénonciation des accords d'assistance militaire et de défense conclus avec la France ou de la force Sabre n'a été dénotée sous ce régime. En somme, les routines bureaucratiques et institutionnelles (J. March et J. Olsen, 1989) du régime de Compaoré continuaient donc à structurer les orientations de la politique étrangère de ces trois régimes.

2. Une stratégie de souverainisation de l'intérêt national

Le régime de Traoré, au pouvoir depuis le 30 septembre 2022, suite à un coup d'État perpétré par un groupe de jeunes capitaines, est marqué par une rupture dans certaines orientations de la politique étrangère, notamment à partir du courant de l'année 2023. Il faut rappeler que ces jeunes capitaines ont avancé la gestion calamiteuse de la crise sécuritaire par les régimes précédents comme raison principale de leur coup de force (É. Bertrand et S. Dipama, 2024). Il ressort des discours officiels du capitaine Ibrahim Traoré que le phénomène terroriste perdure parce que les prédécesseurs n'ont pas centré la lutte contre le terrorisme autour de la souveraineté (Anadolu Agency, 2023). Autrement dit, la lutte contre le terrorisme doit aller de pair avec la quête de la souveraineté nationale et internationale. Le régime de Traoré a donc envisagé une reconfiguration des cadres de coopération existants, notamment dans le domaine sécuritaire, à travers la révision ou l'abandon des partenariats existants dont les termes sont jugés incompatibles avec les impératifs de souveraineté nationale²⁰.

Cette dynamique s'est matérialisée par la remise en cause des cadres de coopération sécuritaire existants avec les partenaires traditionnels et par l'intensification de la coopération avec les partenaires non-occidentaux (P. Van Sorgen, 2024). Le pivot vers les partenaires non occidentaux est motivé par l'idée que ces derniers n'assortissent pas leur coopération sécuritaire de conditionnalités politiques. Ces conditionnalités politiques, noyau central des cadres de coopération occidentaux, sont considérées comme une forme d'« ingérence démocratique » (D. Battistella, 2011, p. 818 ; D. Battistella, 1996 ; J. Santiso, 1998, p. 229-233), impliquant l'imposition aux États africains d'un référentiel de

²⁰ Entretien à Ouagadougou avec un diplomate burkinabè à la retraite, l'anonymat ayant été expressément demandé, le 30 décembre 2025.

mœurs étatiques, c'est-à-dire d'un « processus de codification du comportement des États, de formation et de réception des règles de savoir-vivre » (L. Sindjoun, 1996, p. 841). Conformément à cet attachement aux conditionnalités politiques, les partenaires occidentaux, notamment la France, selon certaines indiscretions, ont toujours refusé de vendre des armes létales aux pays du Sahel central traversant une grave crise sécuritaire liée au terrorisme et ont interdit aux autres partenaires occidentaux de fournir ces armes. Ces partenaires justifieraient cette posture par le fait que la fragilité et le caractère non démocratique des régimes politiques postcoloniaux emporteraient le risque que ces armes soient utilisées à des fins de consolidation du pouvoir autocratique (Strategic Culture Foundation, 2025).

Cette approche occidentale est rejetée par les dignitaires du régime de Traoré, qui la considèrent comme impérialiste et déstabilisatrice. C'est dans ce contexte que le président Ibrahim Traoré, récusant les conditionnalités politiques associées à l'exigence d'élections rapides formulée par certains partenaires internationaux, réaffirmait l'autonomie décisionnelle de l'État burkinabè lors d'une interview télévisée le 29 septembre 2023 en ces termes : « Les élections ? Ce n'est pas une priorité. Ça, je vous le dis clairement. C'est la sécurité qui est la priorité » (Africa News, 2023). Lors d'une cérémonie solennelle de montée des couleurs au palais présidentiel de Koulouba, en mars 2025, il a réaffirmé cette approche souverainiste des partenariats internationaux en ces termes : « Donc, nous souhaitons qu'à travers cette cérémonie solennelle, tous les amis du Burkina Faso, les amis de l'AES, puissent comprendre que nous restons ouverts pour tous ceux qui veulent un partenariat sincère, respectueux. L'AES sera la terre d'accueil et nous pourrions collaborer. Mais ceux-là qui viennent pour nous exploiter ou avoir ce partenariat que l'on juge inapproprié, qui viennent pour violer notre souveraineté, notre indépendance, qu'ils comprennent que nous ne serons pas prêts à les accueillir » (Africa 24 TV, 2025).

Ce régime a donc construit un intérêt national axé sur la souveraineté, cette dernière étant perçue comme la condition *sine qua non* pour lutter efficacement contre le terrorisme, dont la solution ultime reste militaire. Cet intérêt national a été construit et légitimé par des discours politiques exposant certaines failles de la coopération sécuritaire pro-occidentale qui prévalait et légitimant la nécessité de la rupture. Il n'est plus question ici de mobiliser des efforts pour répondre aux standards normatifs des partenaires internationaux occidentaux, mais plutôt de mettre l'accent sur la légitimation nationale et l'affirmation de sa

souveraineté internationale en considérant ces standards normatifs comme la cause principale de l'avancée des groupes terroristes au Sahel. Ainsi, les ruptures des coopérations avec des partenaires occidentaux comme la France à travers la dénonciation en mars 2023 des accords d'assistance militaire technique conclus le 24 avril 1961, entre la République de Haute-Volta²¹ et la République française, le départ forcé de la force Sabre en février 2023, « ne peuvent pas être expliqués uniquement par des considérations d'efficacité mais sur une relecture idéale des relations de coopération, dans laquelle certains partenariats sont redéfinis comme incompatibles avec les objectifs de souveraineté »²².

Les traits de personnalité des jeunes capitaines ont influencé cette perception pro-souverainiste de l'intérêt national, dans la mesure où ils s'inscrivent dans une reconfiguration plus large du régime politique ainsi que dans un processus de redéfinition de l'intérêt national façonné en partie par les expériences et les représentations des élites dirigeantes. Le président Ibrahim Traoré n'a pas reçu de formation universitaire dans une université occidentale comme c'est le cas de ses prédécesseurs²³. Il est un produit du département de chimie-biochimie-biologie-géologie de l'université de Ouagadougou et a rejoint l'armée en tant qu'officier après ses études universitaires. Contrairement à ses prédécesseurs, Traoré n'a pas de réelle proximité avec la culture et les valeurs occidentales, qui, doit-on le rappeler, se transmettent par l'éducation et l'environnement aussi. Il est donc plus facile pour lui de nourrir, de forger un esprit de rupture avec ses valeurs occidentales et de matérialiser cette rupture par des actes concrets. À cela, il faut ajouter aussi que le capitaine Traoré était en première ligne dans les combats contre le terrorisme, notamment au Sahel, qui est l'épicentre du phénomène au Burkina Faso. Ce contact avec le terrain lui a certainement permis de comprendre certaines réalités pratiques de la lutte contre le terrorisme et a facilité la construction et la légitimation de ces idéaux de diversification et de rupture avec certains partenaires sécuritaires occidentaux. Comme le soulignent certains auteurs, les décideurs politiques militaires sont plus enclins à adopter une posture de politique étrangère révisionniste et plus agressive que les décideurs civils (P. White, 2021).

²¹ Ancienne appellation du Burkina Faso.

²² Entretien mené à Ouagadougou avec un chercheur, le 23 décembre 2025.

²³ Entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 2 janvier 2026.

L'âge également est un critère important à prendre en compte car le capitaine Traoré, du haut de ses 34 ans lorsqu'il prenait le pouvoir, fait partie de la population jeune au Burkina Faso (de 18 à 35 ans), contrairement à la plupart de ses prédécesseurs qui étaient des cinquantenaires et des sexagénaires²⁴. Il est habituellement observé que les jeunes, contrairement aux personnes âgées, sont plus animés par un esprit de révolution et de changement (A. Bertoli *et al.*, 2024). Cette fougue de la jeunesse du capitaine Traoré, explique en partie l'aisance avec laquelle il s'est forgé l'identité d'un homme porteur de changement radical pour restaurer la souveraineté du Burkina Faso et répondre aux attentes de la jeunesse burkinabè²⁵. Il faut ajouter aussi l'influence des idées sankaristes dont le capitaine Traoré se réclame, dont les lignes directrices de la politique étrangère étaient tracées par « l'anti-impérialisme, la lutte contre le néocolonialisme, le non-alignement militant, la solidarité révolutionnaire, la défense du « peuple des opprimés », la dignité de l'Afrique » (D. C. Ki, 2019, p. 15). Cependant, cette influence ne s'observe que dans le discours parce que la politique étrangère sankariste était marquée par une diversification effective des partenaires internationaux plutôt que par la rupture des partenariats avec les occidentaux²⁶.

Par ailleurs, lorsqu'on compare le régime de Traoré à ceux de ses prédécesseurs, une dynamique de centralisation plus prononcée des décisions de politique étrangère au sommet de l'État s'observe²⁷. Cette tendance est due au fait qu'en période de crise majeure, l'influence de la bureaucratie est très réduite au profit de celle du chef de l'État (C.

²⁴ Entretien à Ouagadougou avec un diplomate burkinabè à la retraite, le décembre 2025.

²⁵ L'argument relatif aux « traits de personnalité des jeunes capitaines », notamment en lien avec leur âge et le lieu de la formation, mérite d'être nuancé. Au Mali et au Niger, les dirigeants ne sont pas nécessairement jeunes, mais adoptent néanmoins des orientations souverainistes similaires. En outre, des figures comme Tiani et Goïta, bien qu'adoptant des postures souverainistes, ont bénéficié de formations militaires à l'étranger, y compris en Europe.

²⁶ Thomas Sankara critiquait aussi bien l'impérialisme occidental que l'impérialisme oriental, notamment celui de l'URSS suite à son invasion brutale de l'Afghanistan en décembre 1979 (D. C. Ki, 2019, p. 182). Contrairement au régime de Traoré qui peint la Russie en blanc (en prenant ouvertement partie pour la Russie dans la crise ukrainienne) et les Occidentaux en noir. Il y avait donc une certaine méfiance aussi des Russes vis-à-vis du régime révolutionnaire de Sankara, qu'ils estimaient être plus prochinois que pro-russes, même si les deux partagent en commun une idéologie socialiste révolutionnaire.

²⁷ Entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 2 janvier 2026.

Alden & A. Aran, 2017) dont la personnalité peut influencer directement les orientations de politique étrangère (R.O. Holsti, 1979 ; E. Stern, 2003). En effet, si le président a toujours été, en vertu de ses prérogatives, le chef de la diplomatie, le contexte actuel de régime d'exception au Burkina Faso s'accompagne néanmoins d'un renforcement de la centralité présidentielle dans les orientations diplomatiques et de l'intérêt national. Ce déplacement du centre de gravité décisionnel, qui était observé aussi sous la révolution sankariste (D.C. Ki, 2019, p. 30), est illustré par plusieurs épisodes emblématiques, notamment la déclaration de *persona non grata*, en août 2025, de la coordinatrice résidente des Nations Unies et coordinatrice humanitaire au Burkina Faso, Carol Flore-Smrecznjak, annoncée directement par le capitaine Ibrahim Traoré (Jeune Afrique, 2025). La centralisation des décisions majeures de politique étrangère au niveau de la présidence entraîne ainsi une personnalisation accrue de l'action extérieure, fortement marquée par les convictions, les perceptions et les orientations idéologiques du chef de l'État, au détriment des procédures institutionnelles et de l'expertise diplomatique traditionnelle.

Enfin, le régime de Traoré est un « régime de transition révolutionnaire » (« *revolutionary-provisional regime* ») (J. J. Linz, 1990), dont la vision est clairement de rompre avec la politique étrangère des gouvernements précédents. La nature révolutionnaire du régime a ouvert une « fenêtre d'opportunité » pour une certaine catégorie d'« entrepreneurs politiques » (M. Barnett, 1999) d'influencer la conception de l'intérêt national. Alors que sous les régimes pré-Traoré, les acteurs sociaux qui contribuaient à forger l'intérêt national étaient issus d'une société civile plus ou moins structurée et porteuse de valeurs démocratiques, l'opinion mobilisée sous Traoré renvoie essentiellement à des franges de la population longtemps marginalisées, qui trouvent dans ce régime un espace de revanche sociale et symbolique²⁸. Bien que ces acteurs ne constituent pas un ensemble homogène, ils sont, semble-t-il, majoritairement issus de milieux commerçants et, pour une large part, de confession musulmane, ce qui éclaire leur adhésion à une posture surtout non occidentale en matière de politique étrangère (N. Coulibaly, 2023).

En effet, malgré les efforts entrepris sous le régime de Compaoré pour améliorer la représentativité de la communauté musulmane, historiquement marginalisée sur les plans politique et administratif

²⁸ Entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 2 janvier 2026.

depuis la période précoloniale (A. Loada, 1996, p. 287), les rivalités de leadership au sein du milieu islamique persistent et empêchent ces acteurs de se constituer en une force sociale homogène et de transformer leur poids économique en véritable pouvoir politique (A. Vanvyve, 2015, p. 489-508). Cependant, l'engagement politique plus prononcé des acteurs issus de cette communauté sous le régime de Traoré doit être interprété comme le résultat d'une reconfiguration des relations entre l'État et la communauté musulmane, dans laquelle de nouvelles fenêtres d'opportunité favorisent des alliances circonstanciées, plutôt que comme l'expression d'une vocation intrinsèquement révolutionnaire. Ainsi, les différences dans les caractéristiques sociologiques, idéologiques et professionnelles des acteurs sociaux mobilisés sous ces deux ensembles de régimes permettent de mieux comprendre les variations observées dans les orientations de la politique étrangère burkinabè. Ces conceptions divergentes de l'intérêt national par ces deux ensembles de régimes ont conduit à des représentations divergentes des priorités nationales.

B. Des rapports divergents aux priorités nationales

Alors que les priorités nationales étaient assez façonnées par les exigences de gouvernance démocratique sous les régimes de Kafando, de Kaboré et de Damiba, le régime de Traoré a adopté une posture différente consistant à faire graviter les priorités nationales autour de la sécurité.

1. De la gouvernance démocratique...

La construction d'un intérêt national fondé sur la légitimation internationale conduit les États à adopter des politiques qui renforcent leur réputation vis-à-vis des acteurs internationaux (A. Wendt, 1999 ; E. Adler, 1997). C'est dans cette optique que la politique étrangère des régimes de Kafando, de Kaboré et de Damiba était plus ou moins centrée sur les questions de gouvernance démocratique. Cette priorisation de la gouvernance démocratique s'explique en partie par le fait que ces trois régimes demeuraient arrimés au paradigme démocratique libéral, structuré par les standards internationaux de gouvernance et de légitimation externe.

Le régime de Kafando, qui est né immédiatement de l'insurrection populaire, avait pour mission ultime la restauration de la légitimité institutionnelle en assainissant le paysage politique et en conduisant à

court terme le pays vers des élections libres et transparentes²⁹. Le régime avait donc pour mission de poser les bases solides qui vont permettre d'assainir la gouvernance démocratique en traçant la voie vers la consolidation démocratique pour les régimes civils qui lui succéderont. La focalisation sur la gouvernance démocratique à travers la promotion des valeurs de gouvernance démocratique rendrait plus crédible le processus de transition aux yeux des partenaires occidentaux qui devraient accompagner diplomatiquement et financièrement cette phase transitionnelle³⁰.

Le régime de Kaboré, arrivé au pouvoir par le biais d'élections jugées libres et transparentes par la communauté internationale à la suite de la transition de 2014-2015³¹, a également inscrit sa politique étrangère dans cette logique de continuité démocratique, héritée du régime de Kafando. Ceci dénote la volonté symbolique du régime de Kaboré de préserver les acquis démocratiques de l'insurrection populaire en rompant avec les pratiques autoritaires du régime de Compaoré, mais aussi d'inscrire le Burkina Faso dans le club des régimes démocratiques ouest-africains en mobilisant des efforts pour répondre aux injonctions normatives des partenaires occidentaux (Reliefweb, 2015)³². Il s'agissait donc de maintenir et de renforcer la confiance des partenaires techniques et financiers, dont l'appui était largement conditionné au respect des standards internationaux de gouvernance démocratique.

Il était crucial aussi pour ce régime de mobiliser le soutien international des partenaires occidentaux dans la lutte contre le terrorisme, dont la solution, selon l'entendement de ces partenaires, ne saurait être exclusivement militaire mais multidimensionnelle avec un accent prononcé sur le développement socio-économique³³. En effet, l'idée

²⁹ Entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 24 décembre 2025.

³⁰ Entretien à Ouagadougou avec le responsable d'un think tank, le 4 janvier 2026.

³¹ Cécile Kashetu Kyenge, alors cheffe de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE-UE), indiquait que, dans l'ensemble, « les élections du 29 novembre 2015 ont été apaisées, transparentes et ont permis aux électeurs burkinabè de choisir librement leurs représentants » (Burkina 24, 2016).

³² L'ONU a réaffirmé l'engagement des Nations Unies à soutenir les efforts des autorités démocratiquement élues du Burkina Faso pour consolider la paix et la stabilité et pour faire progresser la gouvernance démocratique à l'occasion des élections présidentielles et législatives qui marqueront la fin de la période de transition au Burkina Faso (Reliefweb, 2015) ; Entretien en ligne avec un acteur de la société civile, le 27 décembre 2025.

³³ « Il est évident que nous pouvons combattre le terrorisme par les armes, mais la solution viendra lorsque nous arriverons à créer des opportunités pour les jeunes et les femmes, parce que l'expérience montre que le terreau sur lequel recrutent les

répandue auprès des partenaires occidentaux est que le terrorisme au Sahel trouve ses causes profondes dans les frustrations historiques et le sentiment d'abandon par l'État de certaines populations des zones rurales qui sont l'épicentre du phénomène³⁴. Par conséquent, une solution durable à cette crise sécuritaire ne saurait être exclusivement militaire mais plutôt plus axée sur la reconstruction de la confiance entre le centre et ses populations périphériques, l'amélioration de la gouvernance qui doit être inclusive et démocratique, la croissance socio-économique durable et la justice sociale. C'est ainsi que le régime de Kaboré a adopté en juillet 2016 (soit cinq mois après la première attaque terroriste) le PNDES I (Plan national de développement économique et social) (2016-2020), puis le PNDES II (2021-2025)³⁵. Le PNDES était donc un plan de développement articulé autour des cadres normatifs occidentaux, ouvrant donc la voie à un accompagnement financier des partenaires multilatéraux et bilatéraux occidentaux (Agence Ecofin, 2016).

Des signaux d'amélioration de la gouvernance, tels que le renforcement du rôle de l'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (ASCE-LC), qui a rendu publics plusieurs rapports mettant en cause des responsables administratifs, la multiplication des cadres de concertation avec les syndicats, les organisations de la société civile et les partis politiques, l'implication effective dans le G5 Sahel, ont facilité l'accès du Burkina Faso aux programmes d'appui budgétaire des partenaires occidentaux sous le régime de Kaboré (Aujourd'hui au Faso, 2018). Cependant, cette hiérarchisation de la gouvernance démocratique a été décriée par certains acteurs qui estimaient que le régime n'avait pas suffisamment pris la menace terroriste au sérieux dès les premières attaques en janvier 2016 (VOA Africa, 2018 ; N. Hubert, 2023).

terroristes, c'est la pauvreté », déclarait Roch Marc Christian Kaboré, alors président en exercice du G5 Sahel, à Addis-Abeba lors d'une discussion de haut niveau sur le maintien de la paix et de la sécurité économique, le 10 février 2020 (Présidence du Faso, 2020).

³⁴ Les positions des partenaires internationaux occidentaux tels que l'UE et la France révèlent une vision normative de la gouvernance au Sahel, où la lutte contre le terrorisme est indissociable du renforcement de l'État et de la démocratie. Par exemple, le représentant de la France affirmait devant les tribunes de l'ONU que « le premier défi du Sahel est évidemment d'ordre politique, car il s'agit de renforcer les systèmes étatiques et de consolider la démocratie ». (UN Press, 2023).

³⁵ Le PNDES visait à transformer structurellement l'économie burkinabè pour une croissance forte, durable et inclusive, en se concentrant sur la sécurité, la résilience, la bonne gouvernance et le développement humain.

Bien qu'issu d'un coup d'État, le régime de Damiba a aussi mobilisé la focale de la gouvernance sous une forme sécuritaire. Le discours officiel était axé sur la volonté de correction des « dysfonctionnements » de la gouvernance précédente, sur la nécessité d'adopter une approche sécuritaire orientée vers la réconciliation nationale et sur l'engagement à favoriser un retour progressif à un ordre constitutionnel normal conformément à la feuille de route de la CEDEAO. Le régime s'inscrivait donc dans la logique de rassurer la communauté internationale, notamment les partenaires occidentaux, sur son engagement à respecter les engagements internationaux normatifs du Burkina Faso³⁶, afin d'éviter l'isolement diplomatique du Burkina Faso et les sanctions prolongées.

2. ... à la sécurité nationale

Les leaders ayant une formation militaire ou issus des forces armées sont généralement plus enclins à privilégier la sécurité et les considérations coercitives dans leur politique étrangère (P. Feather et C. Gelpi, 2004). Contrairement aux régimes précédents qui plaçaient la gouvernance démocratique au cœur des priorités de politique étrangère, le régime militaire de Traoré a explicitement hiérarchisé la sécurité nationale comme priorité centrale de la politique étrangère. Cette reconfiguration découle d'une conception sécuritaire de la gouvernance, consistant à affirmer que les standards normatifs occidentaux tels que la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme, demeurent contre-productifs dans les États traversant une grave crise sécuritaire liée au terrorisme. Le discours officiel de changement a ainsi dénoncé le refus des partenaires traditionnels, sous le couvert des normes liées à la démocratie et aux droits de l'homme, de vendre des armes létales au Burkina Faso dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Lors d'un entretien télévisé accordé à la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) le 4 mai 2023, le président Ibrahim Traoré déclarait à cet effet : « Ils sont nombreux, ces pays, qui ont refusé catégoriquement de nous vendre de l'équipement militaire. D'autres ont refusé de nous vendre ce qui est légal, c'est-à-dire les armes. ». Il ajoutait que « même l'équipement qui n'est pas légal, comme les blindés, certains refusent de nous le vendre », tout en soulignant le paradoxe de ces refus alors que ces mêmes acteurs exigent des résultats rapides dans la lutte contre le terrorisme et l'organisation d'élections dans les délais. Cette situation est présentée par le président

³⁶ Entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 2 janvier 2026.

comme une injonction contradictoire, consistant à demander à l'armée burkinabè de « combattre avec des cailloux ».

Le régime de Traoré rejette donc en bloc les injonctions des partenaires occidentaux de privilégier l'approche socio-économique dans la lutte contre le terrorisme. Contrairement aux régimes précédents qui considéraient la gouvernance socio-économique comme vecteur de légitimation internationale, le régime de Traoré adopte donc une lecture sécuritaire et souverainiste de la politique étrangère³⁷. Un marqueur central du repositionnement de la sécurité au centre des priorités de politique étrangère a été la distanciation, voire la rupture, de la coopération avec certains partenaires occidentaux comme la France, l'Union européenne (UE), ainsi que la crispation des relations avec certaines agences humanitaires des Nations Unies (NU) et certaines ONG internationales. Les actions de ces acteurs extérieurs ont, selon le discours officiel, conduit à la baisse de l'autorité de l'État en redonnant plus de force aux groupes armés terroristes (GAT) (Afrique média, 2025). Cette réorientation sécuritaire de la politique étrangère a également conduit à l'adoption d'une posture de diversification des partenaires sécuritaires, consistant à s'ouvrir à une multitude d'offres de partenariats sécuritaires et à choisir les mieux offrants. Ainsi, le Burkina Faso sous le régime de Traoré a diversifié les sources d'approvisionnement en équipements militaires auprès des partenaires non occidentaux tels que la Russie³⁸, la Turquie et la Chine.

Le régime de Traoré a par ailleurs construit un discours d'une politique étrangère pro-sécuritaire indissociable de la quête de souveraineté de l'État burkinabè. Selon le discours officiel, les orientations de politique étrangère des régimes précédents, qui étaient axées sur la gouvernance démocratique, ont conduit à la perte de souveraineté aussi bien nationale qu'internationale du Burkina Faso. Cette conception a été explicitement réaffirmée par le président Ibrahim Traoré, lors de sa

³⁷ Entretien mené à Ouagadougou avec un chercheur, 23 décembre 2025.

³⁸ La représentante de la fédération de Russie affirmait lors d'une session du conseil de sécurité que : « La Russie a également décrié la décision de la Commission européenne de mettre fin au financement de l'Union européenne destiné au soutien logistique et opérationnel que la MINUSMA fournit à la Force conjointe du G5 Sahel. À cet égard, elle a suggéré une transformation profonde de l'approche de l'ONU de la lutte contre le terrorisme, estimant que le maintien de la paix et de la sécurité dans le Sahara-Sahel revient aux États de la région eux-mêmes. « L'appui de la communauté internationale doit respecter le principe de non-ingérence, de respect de la souveraineté et du principe de « solutions africaines aux problèmes africains » », a plaidé la déléguée. (UN Press, 2023).

visite dans la région du Plateau central, située à une quarantaine de kilomètres de Ouagadougou, la capitale burkinabè, en mars 2025, en ces termes : « Nous ne sommes plus en guerre contre le terrorisme, mais en guerre pour notre indépendance » (Anadolu Agency, 2025). En ne dissociant pas la sécurité nationale de la lutte pour l'indépendance, le régime de Traoré a progressivement rejeté les injonctions des partenaires occidentaux pour un retour dans les brefs délais à un ordre constitutionnel normal³⁹. Le régime affirme donc le droit exclusif de l'État à définir ses priorités et considère ces injonctions politiques comme des instruments néocoloniaux visant à maintenir le Burkina Faso dans une dépendance à sens unique.

La priorité de politique étrangère du Burkina Faso n'est donc plus d'obtenir la validation normative des partenaires traditionnels à travers des politiques d'amélioration qualitative de la gouvernance sociopolitique, mais plutôt d'asseoir et de consolider la légitimité interne à travers des actions de politique étrangère visant à reconquérir la souveraineté perdue de l'État⁴⁰. La gouvernance démocratique est présentée donc comme une priorité différée, subordonnée à la restauration de la sécurité et de la souveraineté, mais aussi comme une priorité longtemps instrumentalisée par les partenaires occidentaux pour réduire la marge de manœuvre de l'État aussi bien dans la sphère interne qu'internationale. Il y a donc un discours tendant à présenter la sécurité comme une priorité existentielle préalable à toute réforme de gouvernance sociopolitique. En plus des variables domestiques, les contrastes observés dans les orientations de politique étrangère sont également façonnés par des variables systémiques.

II. La politique étrangère au prisme des logiques systémiques

Les orientations divergentes de politique étrangère observées sous ces deux ensembles de régimes s'expliquent également par le fait que le rapport des régimes à l'intérêt national est aussi dicté par des variables exogènes. En effet, les transformations du contexte régional avec notamment la crise de légitimité de la CEDEAO et l'influence de la trajectoire malienne, ainsi que celles du contexte international marquées par la crise de légitimité des puissances traditionnelles et l'entrée de nouveaux partenaires alternatifs, sont des variables qui méritent d'être

³⁹ Même si dès les premiers instants du coup d'État, le discours affirmait une remise de pouvoir aux civils au bout de six mois.

⁴⁰ Entretien mené à Ouagadougou avec un chercheur, 23 décembre 2025.

mobilisées pour comprendre et expliquer ces contrastes de politique étrangère.

A. Les reconfigurations de l'environnement régional

L'environnement sous-régional ouest-africain depuis 2020 connaît des bouleversements profonds qui ne sont pas restés sans influence sur la politique étrangère des États. Les accusations récurrentes d'une CEDEAO instrumentalisée par les Occidentaux suite aux sanctions imposées au régime militaire malien d'Assimi Goïta ainsi que les nouvelles orientations de politique étrangère portées par ce dernier ont grandement influencé la posture de changements radicaux dans la politique étrangère du régime de Traoré.

1. La crise de légitimité de la CEDEAO

La perte progressive de légitimité de la CEDEAO constitue une opportunité externe majeure ayant façonné la redéfinition de l'intérêt national autour de la souveraineté et structuré la logique de rupture dans la politique étrangère sous le régime de Traoré. En effet, la perte de légitimité des institutions régionales peut réorienter la politique étrangère des États, provoquant, selon les situations, un passage d'une approche multilatérale à une posture unilatérale centrée sur la souveraineté nationale et la réorganisation des alliances internationales (J. Tallberg et M. Zürn, 2019). La CEDEAO, créée en 1975 à des fins économiques, s'est élargie dans les années 1990 aux affaires politico-sécuritaires⁴¹. Cette expansion du champ d'action de la CEDEAO a par ailleurs été renforcée avec l'adoption du Protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance, qui permet désormais à l'institution d'inclure dans son mandat la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance politique en plus de la promotion de la stabilité régionale. En d'autres termes, la CEDEAO a évolué d'une organisation essentiellement économique vers un rôle plus global, incluant la gouvernance, la démocratie et la sécurité régionale.

La CEDEAO a connu, jusqu'à la fin des années 2010, une période de « lumière », au cours de laquelle ses actions de maintien de la paix, de promotion de la démocratie et de bonne gouvernance étaient largement

⁴¹ Avec notamment la création en 1990 de la force de maintien de la paix, ECOMOG (Economic Community of West African States Monitoring Group) (devenue Force en Attente de la CEDEAO en 2004) suite à la guerre civile au Liberia. Cet élargissement a par la suite été formalisé avec la révision du traité constitutif en 1993, qui inclut désormais les défis politiques dans les champs de compétence de l'organisation.

perçues comme efficaces et dissuasives par les citoyens (O. Boutaleb, 2022). Dans les débuts de la crise politique malienne en 2012, la CEDEAO, en vue de soutenir l'armée malienne à reconquérir le nord du Mali suite au coup d'État de mars 2012, a joué le rôle de leadership dans le déploiement sous l'égide des Nations Unies, en janvier 2013 de la force internationale sous conduite africaine (mission internationale de soutien au Mali – MISMA)⁴²(M. I. Kanté, 2024). Dans le cas particulier du Burkina Faso, la CEDEAO, après la chute de Compaoré, a appuyé techniquement et diplomatiquement la transition civile de Kafando pour une transition démocratique réussie devant ouvrir la voie aux élections, en dépêchant des émissaires pour gérer les tentatives de coup d'État militaire de Diendéré en septembre 2015 (A. Dakuyo, 2019) et a même proposé au régime de Kafando de verrouiller constitutionnellement la limitation des mandats présidentiels à deux⁴³. Ces exemples confirment l'idée répandue selon laquelle la légitimité, plus que la coercition, permet aux institutions de garantir plus facilement la conformité des États à leurs principes normatifs (C.E. Lindblom, 1977).

Cette légitimité de la CEDEAO explique en partie les orientations normatives de politique étrangère observées sous les régimes post-insurrectionnels de 2014 à septembre 2022 au Burkina Faso. Ces régimes mesuraient pleinement le risque de s'opposer aux textes de la CEDEAO en matière de démocratie et de bonne gouvernance, notamment le risque d'isolement politique aussi bien au plan sous-régional qu'auprès des partenaires occidentaux⁴⁴. Ces partenaires occidentaux considéraient la CEDEAO comme l'instance sous-régionale qui servirait de garde-fou pour faciliter la diffusion des normes démocratiques en Afrique. C'est au regard de cette perception positive dont la CEDEAO bénéficiait que le régime de Kafando a répondu positivement à la feuille de route de la CEDEAO pour une transition démocratique vers des élections libres et transparentes. Le régime de Kaboré entretenait également de bonnes relations diplomatiques avec la CEDEAO, surtout après avoir constaté le rôle majeur que la CEDEAO a joué dans le dénouement politique suite à la

⁴² La MISMA avait évolué en avril 2013 vers la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) qui a officiellement pris fin le 31 décembre 2023.

⁴³ Entretien mené à Ouagadougou avec un chercheur, 23 décembre 2025 ; entretien à Ouagadougou avec un diplomate burkinabè à la retraite, le 30 décembre 2025.

⁴⁴ Entretien à Ouagadougou avec un diplomate burkinabè à la retraite, le 30 décembre 2025.

tentative de coup d'État du général Gilbert Diendéré⁴⁵ de septembre 2015 contre le régime de transition civile de Kafando (W. M. Zongo, 2021, p. 30). Étant donné la méfiance continue que le régime de Kaboré entretenait vis-à-vis des anciens dignitaires du régime de Compaoré (N. Hubert, 2023), il voyait donc la CEDEAO comme le premier rempart pouvant condamner, sanctionner et stopper des tentatives similaires contre son pouvoir. Il convient de rappeler que même si une certaine opinion publique burkinabè critiquait déjà la CEDEAO pour sa gestion des crises politiques de 2014-2015 au Burkina Faso (A. K. Saidou, 2018), ces contestations étaient centrées autour d'une éventuelle manipulation de la CEDEAO par les chefs d'État autoritaires de la sous-région en vue de pérenniser leurs pouvoirs ; d'où l'idée de « syndicat des chefs d'État » (S. Schnabel *et al.*, 2022). Les critiques indexaient rarement une manipulation de l'institution par des puissances extérieures pour renforcer leurs intérêts dans la sous-région.

Le régime de Damiba, bien qu'arrivé au pouvoir par un coup d'État, avait pris l'engagement de respecter la feuille de route de la CEDEAO pour un retour à un ordre constitutionnel normal en raison de la légitimité dont l'institution jouissait en ce moment, même si elle était déjà en décadence (Sidwaya Info, 2022). Ce déclin de la légitimité de la CEDEAO a été précipité par la deuxième série de sanctions plus sévères imposées en janvier 2022 (avant la chute du régime de Kaboré) contre le Mali par l'institution suite au report incessant des élections destinées à restaurer un gouvernement civil par le régime militaire d'Assimi Goïta (D. Ouédraogo, 2024 ; A. Kanté *et al.*, 2024). Des manifestations ont été perçues au Mali pour dénoncer ces sanctions et exprimer leur soutien aux autorités militaires maliennes (ISS Africa, 2022). Les manifestants ont critiqué la CEDEAO pour être un « syndicat des chefs d'État » (S. Schnabel *et al.*, 2022), déconnectée du peuple, instrumentalisée par les puissances occidentales, notamment par la France, ainsi que pour sa politique de deux poids, deux mesures en matière de promotion démocratique consistant à fermer les yeux sur les coups d'État constitutionnels et à réagir violemment aux coups d'État militaires (A.K. Saidou, 2025).

Une partie de l'opinion publique qui soutient les autorités militaires maliennes affirme que ces dernières sont sur la bonne voie dans la lutte contre le terrorisme et que les sanctions sévères imposées par la

⁴⁵ Ancien bras droit de l'ancien président Blaise Compaoré, il était le patron du Régiment de sécurité présidentielle, créée sous Blaise Compaoré en 1995 et dissout en 2015.

CEDEAO visaient à dissuader le régime malien dans sa posture de reconfiguration des partenariats sécuritaires internationaux⁴⁶. Le régime de Traoré est donc arrivé dans un contexte de désenchantement populaire sous-régional vis-à-vis de la CEDEAO. Étant donné que la crise de légitimité des institutions internationales peut constituer un vecteur important de réorientations radicales dans la politique étrangère des États (Putnam 1988 ; T. Sommerer et H. Agné, 2018), la perte de popularité de la CEDEAO a contribué effectivement à accroître le soutien populaire à la posture pro-souverainiste de la politique étrangère de Traoré. Suite à la prise de pouvoir par ce dernier, on pouvait apercevoir dans la foulée des manifestations de soutien au coup, des pancartes scandant expressément « À bas la CEDEAO » (Deutsche Welle, 2024). Il est donc possible d'affirmer que la crise de légitimité de la CEDEAO a créé un environnement favorable à la légitimation de la politique étrangère révisionniste du régime de Traoré. C'est ainsi que le régime a progressivement rejeté en bloc début 2023 la feuille de route pour un retour à l'ordre constitutionnel de la CEDEAO pour finalement acter le retrait du Burkina Faso de l'institution en 2025.

2. L'effet de contagion du Mali voisin

Dans les relations internationales, la diffusion de la politique étrangère désigne le processus par lequel les orientations de politique d'un État se propagent vers d'autres États en raison de certains facteurs tels que la proximité géographique et contextuelle, les réseaux politiques, l'apprentissage et l'émulation (F. Gilardi et F. Wasserfallen, 2019). Les contrastes observés dans les orientations de politique étrangère entre les deux groupes de régimes politiques sont dus à l'effet de contagion des évolutions politiques au Mali voisin. En effet, le Mali a été le premier point d'entrée des groupes terroristes au Sahel central avec les premières attaques ayant eu lieu en février 2013. Cette crise sécuritaire fait suite à une crise politique que connaît le Mali depuis la rébellion des Touaregs du nord en mars 2012.

Les fomentateurs du coup d'État d'août 2020 contre le régime civil d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) ont avancé des arguments liés à la gestion inefficace de la crise sécuritaire, à la mauvaise gouvernance et à la contestation populaire des élections législatives de mars-avril 2020 jugées peu crédibles pour justifier leur forfait (B. Cissé, 2022). C'est ainsi qu'un régime de transition civilo-militaire a été mis en place pour

⁴⁶ Notamment, la volonté affichée du régime de rompre la coopération militaire avec la France et de se tourner vers la Russie.

conduire le Mali, sous la supervision de la CEDEAO, aux élections dans de brefs délais. Cependant, un second coup d'État a été perpétré par un groupe de militaires qui faisait partie des acteurs du premier coup d'État le 24 mai 2021, sous le leadership du général Assimi Goïta. Ce dernier s'autoproclame président de la transition et s'est progressivement éloigné du calendrier de retour à l'ordre constitutionnel imposé par la CEDEAO. Assimi Goïta, qui était sur le front du combat contre les groupes terroristes dans le nord du Mali, a construit un discours appuyé par des preuves plus ou moins fiables tendant à remettre en cause la présence militaire française au Sahel. Selon le discours officiel, cette présence militaire française au Sahel à travers notamment les forces Barkhane et Takuba apporterait plus d'appui aux groupes armés terroristes (GAT) qu'à l'armée malienne sur le terrain (R. Granvaud, 2024).

Le régime militaire a également dénoncé l'accord d'assistance militaire technique, conclu au lendemain des indépendances entre Bamako et Paris, au motif que ces accords empêchaient l'État de s'approvisionner en équipements militaires non seulement auprès de la France mais aussi auprès des autres partenaires occidentaux sans l'aval de la France (KE. Dolou, 2024), cette dernière étant catégorique sur le refus que des armes sophistiquées soient vendues à des régimes jugés non démocratiques, surtout issus d'un coup d'État (Institut français des relations internationales, 2021). C'est ainsi que le régime militaire d'Assimi Goïta a exigé le départ des troupes françaises et européennes du territoire malien et a commencé à accueillir sur le théâtre du combat antiterroriste les forces de sécurité privée russes (« *Wagner* » devenu « *Africa Corps* »).

Ce régime, en construisant un discours axé sur la nécessité de rejeter les injonctions normatives des partenaires traditionnels régionaux (CEDEAO) et internationaux (France, Nations Unies et autres), semble avoir plus ou moins réussi à mobiliser un soutien de l'opinion publique nationale et sous-régionale, notamment au Burkina Faso, autour de sa nouvelle vision de politique étrangère. Ainsi, les citoyens du Burkina Faso, désenchantés par les orientations de politique étrangère des décideurs politiques de l'époque, notamment sur le plan sécuritaire, avaient commencé à considérer le cas malien comme un modèle de réussite qui devrait inspirer les autorités burkinabè. Cependant, le régime de Kaboré a fait la sourde oreille face au soutien populaire de plus en plus grandissant au régime malien en refusant d'autoriser une demande de marche de soutien au régime malien formulée par le

mouvement dénommé Coalition des patriotes africains-Burkina Faso (Radio Omega, 2022).

Une partie de l'opinion publique percevait le coup d'État du 24 janvier 2022 perpétré par le lieutenant-colonel Damiba comme une opportunité de reconfigurer la politique étrangère de sécurité du Burkina Faso suivant le modèle malien. Cependant, la perception de continuité entre les régimes de Kaboré et de Damiba dans la gestion de la crise sécuritaire, notamment en ce qui concerne les choix des partenaires sécuritaires, a contribué à légitimer le coup d'État du 30 septembre 2022 (É. Bertrand et S. Dipama, 2024). Une telle atmosphère de légitimation populaire grandissante du modèle malien semble avoir ouvert la voie à une contagion de politique étrangère par « émulation » (A. Braithwaite et S. Jeong, 2017 ; J. Kopstein et D. Reilly, 2000), en traçant la trajectoire au régime de Traoré dont la survie dépendrait fortement de sa capacité à prendre des décisions de politique étrangère ambitieuses à l'image du Mali voisin⁴⁷. Le régime de Traoré, en surfant sur ce contexte régional favorable, a aisément pu reconfigurer la politique étrangère sur le plan sécuritaire en rompant la coopération sécuritaire avec la France, en renforçant la coopération sécuritaire avec des partenaires non occidentaux, notamment la Russie, la Turquie et la Corée du Nord, ainsi que la coopération avec le régime militaire malien. Ces militaires au pouvoir attisent aujourd'hui les braises à travers leurs actions communes, notamment avec la création de l'AES⁴⁸, et leur retrait effectif de la CEDEAO. Les mutations du contexte international sont également des facteurs structurels explicatifs de ces orientations divergentes de politique étrangère.

B. Les reconfigurations du contexte international

Le système international connaît depuis le début des années 2020 des reconfigurations géopolitiques importantes en Afrique de l'Ouest, marquées par la crise de légitimité des puissances et des institutions occidentales ainsi que par la montée en influence des puissances non occidentales en Afrique de l'Ouest en général et au Sahel central en particulier. Ainsi, les changements radicaux observés dans la politique étrangère du régime de Traoré ne peuvent être compris sans analyser la

⁴⁷ Entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 2 janvier 2026.

⁴⁸ Créée en 2023, l'Alliance des États du Sahel (AES) est une initiative régionale visant à renforcer la coopération sécuritaire et stratégique entre les trois États du Sahel central (Mali, Burkina Faso et Niger) face aux menaces terroristes. En 2024, cette alliance a évolué vers la Confédération de l'AES, une structure plus intégrée, destinée à coordonner les politiques de sécurité, de défense et de gouvernance plus large.

double dynamique de déclin de la légitimité des puissances traditionnelles et de montée des puissances non occidentales.

1. La crise de légitimité des puissances traditionnelles

La crise de légitimité des puissances traditionnelles au Sahel, en particulier la France, a créé un contexte favorable à la posture souverainiste de la politique étrangère souverainiste du régime de Traoré. Les puissances traditionnelles influentes au Sahel, notamment la France, l'UE, les États-Unis, connaissent depuis près de cinq ans un déclin progressif de la légitimité de leurs interventions sécuritaires dans le Sahel en proie au terrorisme. Ces puissances traditionnelles – la France notamment –, en raison des liens historiques coloniaux qu'elles ont entretenus avec les pays du Sahel, ont bénéficié pendant longtemps d'une certaine hégémonie dans l'architecture politico-sécuritaire de cette région (F. Soulé, 2024). C'est ainsi que la France, à travers des accords de coopération militaire et technique signés avec ces pays depuis leurs indépendances, avait maintenu une présence militaire effective au Sahel, y compris au Burkina Faso (Oxfam France, 2022). Selon certaines indiscrétions, ces accords accordaient un certain nombre de privilèges à la France et à certains de ses alliés occidentaux en termes de coopération sécuritaire (Strategic Culture Foundation, 2025)⁴⁹.

Le Sahel central était donc jusqu'à un passé récent la sphère d'influence politique exclusive de la France, dont la légitimité n'était pas remise en cause. L'arrivée au pouvoir en France d'Emmanuel Macron en 2017, figure politique de la jeune génération, a davantage contribué à consolider cette légitimité des puissances occidentales au Sahel. Le président Macron, à travers une « diplomatie des émotions » (P. E. Batchom, 2025, p. 80), a construit un discours mettant en exergue sans tabou les mémoires du passé comme socle de la stratégie de reconfiguration des relations France-Afrique. Cet usage pragmatique de la mémoire visant discursivement à redessiner les relations franco-africaines autour de valeurs telles que la fin du paternalisme, le respect mutuel, la reconnaissance de la responsabilité morale de la France, ainsi que la promotion des valeurs démocratiques (M. A. Gain, 2023 ; D. Tull, 2023 ; F. Sarr et B. Savoy, 2018) a fait de la France une «

⁴⁹ Selon les rumeurs, ces privilèges incluaient notamment l'interdiction faite aux anciennes colonies d'accueillir sur leur sol des forces militaires étrangères autres que celles de la France et de ses alliés occidentaux, de ne s'approvisionner en armement militaire qu'auprès de ces derniers avec l'aval de la France.

puissance mnémonique » (P. E. Batchom, 2025). Dans cette veine, la première tournée africaine du président Macron a été marquée par la rencontre de Ouagadougou en novembre 2017, au cours de laquelle il a échangé avec les étudiants burkinabè, et par la visite de Gao, au nord du Mali, en mai 2017 (BBC News Afrique, 2017). Cette perception positive de la France à cette époque peut être mobilisée pour rendre compte des orientations de politique étrangère axées sur la légitimation normative des partenaires occidentaux sous les régimes de Kafando et de Kaboré.

Cependant, cette apparente légitimité va commencer à s'effriter lentement à partir de fin 2019 lorsque des voix dissidentes ont commencé à peindre négativement les interventions militaires françaises au Sahel, notamment au Mali. La réaction du président français Emmanuel Macron, qui, dans un ton paternaliste, a invité à Pau (sud-ouest de la France) le 16 décembre 2019 les présidents des cinq pays du G5 Sahel, afin qu'ils « clarifient et formalisent leurs demandes à l'égard de la France » pour sa présence militaire antiterroriste au Sahel, a marqué une tournure négative importante dans la perception populaire de la présence militaire française au Sahel (TV5 Monde, 2021). On commence donc à observer la montée de critiques acerbes contre les interventions sécuritaires françaises au Sahel jugées inefficaces et contre-productives, lesquelles critiques sont renforcées par la crise de la démocratie représentative à laquelle font face les puissances traditionnelles, notamment depuis la crise sanitaire globale du COVID-19 (L. Mucchielli, 2025 ; C. Geynet-Dussauze, 2021). L'ascension de cette appréciation pessimiste de la présence militaire au Sahel a été accompagnée du rejet progressif des normes démocratiques de gouvernance (les élections notamment), jugées déconnectées des réalités sécuritaires et symptomatiques d'un paternalisme néocolonial. La montée de cette perception négative a été parfaitement illustrée lors de la rencontre entre Macron et la jeunesse africaine en marge du sommet France-Afrique en 2021, où les questions tournaient en majorité autour de l'impérieuse nécessité pour la France de mettre fin à son approche paternaliste en Afrique (France 24, 2021). Cet échec perçu des interventions sécuritaires des puissances traditionnelles au Sahel alimente l'idée selon laquelle ces dernières n'apportent plus de solutions crédibles au problème sécuritaire et la nécessité de se tourner vers d'autres partenaires. Le coup d'État de septembre 2022 au Burkina Faso et les postures de rupture dans la politique étrangère observées depuis lors s'inscrivent dans ce contexte de déclin de légitimité des

offres sécuritaires occidentales au Sahel⁵⁰. Cette baisse de légitimité a contribué à réduire l'effet de la pression normative des partenaires occidentaux sur le régime de Traoré, lui permettant de redéfinir ses choix diplomatiques, car, faut-il le rappeler, la légitimité est le moyen le moins coûteux et le plus efficace pour garantir la conformité des acteurs à certaines normes de comportement (C. E. Lindblom, 1977).

2. La montée en puissance des partenaires non occidentaux

La fin de la guerre froide en 1991 a marqué officiellement le passage du système international de la bipolarité à l'unipolarité. Ainsi, à partir de 1990, les puissances occidentales sous le leadership des États-Unis jouissaient d'une hégémonie mondiale quasi-absolue leur permettant d'étendre et de projeter leurs influences au-delà de leurs frontières sans résistance. Cependant, ce système international unipolaire n'a été que de courte durée car, selon certains, l'attaque terroriste de 2001 contre les tours jumelles américaines a marqué le début d'une transition progressive vers un système multipolaire (C. Kupchan, 2002 ; G. J. Ikenberry, 2011 ; F. Zakaria, 2008), marqué par l'existence de plusieurs pôles de puissance et par la remise en cause de l'hégémonie occidentale dans les relations internationales. Cette transition vers un monde multipolaire a davantage été consolidée avec la crise financière de 2008, qui a secoué les économies des puissances occidentales tout en créant une fenêtre d'opportunité pour les puissances émergentes non occidentales comme la Chine, l'Inde, la Russie, l'Iran ou la Turquie, de se frayer un chemin et d'étendre leur influence mondiale (J. E. Stiglitz, 2010). C'est dans ce contexte que des puissances non occidentales comme la Chine ont créé des institutions internationales alternatives comme le BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), la Banque asiatique d'investissement et d'infrastructure, pour pallier l'hégémonie historique des Occidentaux dans les institutions internationales créées après la Seconde Guerre mondiale sous l'égide des États-Unis et pour concurrencer les puissances occidentales dans les zones historiquement considérées comme étant leur zone d'influence exclusive (E. Parlar Dal et S. Dipama, 2022). Ainsi, s'installe une compétition entre les grandes puissances pour le contrôle politico-sécuritaire et l'accès aux ressources naturelles dans ces zones.

L'Afrique, notamment le Sahel central, n'est pas restée en marge de cette compétition entre les grandes puissances pour y étendre et exercer

⁵⁰ Entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 24 décembre 2025.

leur influence. Cependant, bien que la multipolarisation du monde ait commencé au début des années 2000, elle s'est illustrée tardivement au Sahel central, notamment dans la sphère politico-sécuritaire. En effet, jusqu'au coup d'État survenu au Mali en août 2020, l'implication des puissances non occidentales dans la sphère politico-sécuritaire était vraiment limitée ; ce qui ne laissait pas beaucoup de marge de manœuvre aux régimes politiques du Sahel central quant au choix des partenaires sécuritaires. Dans cette lancée, la posture majoritairement pro-occidentale dans la politique étrangère des régimes de Kafando et de Kaboré s'expliquerait en grande partie par l'absence d'offres de partenariats sécuritaires crédibles et concurrentielles à celles proposées par les puissances traditionnelles à cette époque. Ainsi, l'orientation de leur politique étrangère autour de la légitimité normative occidentale ne relève pas uniquement d'un choix idéologique en faveur des valeurs normatives occidentales. Elle est aussi révélatrice d'une contrainte systémique liée à l'environnement international, notamment la dominance du contexte sécuritaire régional par l'architecture occidentale de gestion des crises, mais aussi l'absence de propositions crédibles de la part des puissances non occidentales d'offres de partenariats structurés et politiquement assumables pour des régimes soucieux de préserver leur réputation internationale.

Des reconfigurations importantes ont été observées à partir du deuxième coup d'État malien de 2021. À partir de ce coup de force, il a été observé une implication timide des puissances non occidentales dans la gestion des défis sécuritaires liés au terrorisme au Sahel central avec l'arrivée sur le terrain de combat malien des premiers mercenaires de la compagnie de sécurité privée russe en décembre 2021 (A. Olech, 2025). Le déclin de légitimité de l'architecture sécuritaire occidentale a ouvert une fenêtre d'opportunité qui a été soigneusement saisie par les puissances non occidentales pour étendre leur influence au Sahel⁵¹. L'influence grandissante de ces puissances au Sahel central a élargi la marge de manœuvre des régimes militaires qui peuvent désormais faire le choix entre plusieurs offres de partenariats sécuritaires concurrentielles. Contrairement au contexte qui prévalait sous les régimes de Kafando et de Kaboré, l'émergence du régime de Traoré dans un environnement marqué par la montée des puissances non occidentales comme des partenaires sécuritaires crédibles, accroît son bassin de manœuvre diplomatique (J. J. Mearsheimer, 2001 ; K. N. Waltz, 1979).

⁵¹ Entretien à Ouagadougou avec un enseignant-chercheur, le 2 janvier 2026.

Alors que la légitimité internationale promue par les puissances émergentes repose principalement sur des principes dits conservateurs — tels que la souveraineté étatique, la non-ingérence et le respect de l'autonomie politique —, celle défendue par les puissances traditionnelles est largement fondée sur les valeurs démocratiques libérales. L'émergence de normes alternatives permet généralement aux pays du Sud en général, et au Burkina Faso, en particulier, de revendiquer une légitimité fondée sur des principes qui s'écartent des valeurs libérales (A. Acharya 2014). Cette concurrence entre standards de légitimité accroît la marge de manœuvre diplomatique et stratégique du régime de Traoré. Dans ce contexte, cette concurrence d'offres sécuritaires et normatives constitue une opportunité structurelle permettant au régime de Traoré d'opérer une reconfiguration radicale de la politique étrangère sans courir le risque de créer un vide diplomatique ou relationnel sur la scène internationale.

Enfin, en s'ouvrant aux puissances non occidentales, le régime de Traoré espère également obtenir leur soutien diplomatique au sein des instances internationales comme les Nations Unies. Le Conseil de sécurité des NU, organe multilatéral investi de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale, constitue à cet égard un cadre stratégique pouvant exercer une influence déterminante et contraignante sur la trajectoire de politique étrangère du régime de Traoré. Ainsi, la consolidation des partenariats avec la Russie et la Chine, tous deux membres permanents du Conseil de sécurité avec un droit de veto, permettrait au Burkina Faso de bénéficier de leur solidarité, notamment en cas de vote d'un projet de résolution visant directement les autorités dirigeantes. Une telle posture s'inscrit dans la logique de la « solidarité autoritaire » (« *authoritarian solidarity* »)⁵², perçue comme un vecteur permettant aux régimes autoritaires d'échapper aux pressions des puissances occidentales via les instances multilatérales. Elle est illustrée par un précédent significatif, lorsque la Chine et la Russie ont bloqué en 2022 l'adoption d'un projet de résolution du Conseil de sécurité proposé par la France et visant à obtenir une position unie du Conseil en faveur de la CEDEAO face aux autorités militaires du Mali (Le Point.fr, 2022). Cet épisode malien a

⁵² La solidarité autoritaire montre comment les régimes autoritaires se soutiennent mutuellement contre les pressions normatives internationales par l'assistance militaire, diplomatique, économique, etc. (S. Levitsky et L. Way, 2010 & 2012).

davantage conforté les autorités du régime de Traoré dans les intérêts stratégiques de leur repositionnement diplomatique actuel.

Conclusion

L'analyse comparative des orientations de politique étrangère des régimes politiques post-Compaoré met en évidence les dynamiques de continuité et de rupture qui corroborent l'hypothèse centrale de cet article. Les dynamiques de rupture observées à partir du régime de Traoré ne sauraient être expliquées par un facteur singulier, mais résultent plutôt de l'articulation complexe entre les variables idéelles et les contraintes structurelles propres à chaque régime. En d'autres termes, les représentations variables de l'intérêt national ayant conduit à des transformations des orientations de politique étrangère ont été dictées aussi bien par des variables internes que par des logiques systémiques.

D'un côté, les variables idéelles telles que les perceptions de l'intérêt national par les élites dirigeantes et d'autres acteurs sociaux jouent un rôle déterminant dans les orientations de politique étrangère. Sous les régimes de Kafando, de Kaboré et de Damiba, l'intérêt national était construit autour des valeurs démocratiques et de la légitimation internationale. Ainsi, la gouvernance démocratique, sans constituer un fondement exclusif de l'intérêt national, participait néanmoins à sa construction sous ces régimes, à travers notamment les efforts déployés par ces derniers en vue de se conformer aux injonctions démocratiques occidentales, liées notamment à la tenue régulière des élections, à l'engagement pour un retour à l'ordre constitutionnel, au respect des droits de l'homme, etc. Cette perception de l'intérêt national a été coconstruite par les élites dirigeantes et aussi par les acteurs sociaux, notamment la société civile qui, ayant été au centre de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, était soucieuse de préserver les acquis démocratiques engrangés. Cette représentation a façonné les orientations de politique étrangère pro-occidentales de ces trois régimes, notamment le maintien, voire la consolidation de la coopération avec les partenaires occidentaux, les tentatives infructueuses de diversification des partenariats sécuritaires sous le régime de Kaboré ainsi que l'absence de tentative de diversification sous le régime de Damiba.

À l'opposé, sous le régime de Traoré, la conception de l'intérêt national a profondément changé en basculant d'une posture pro-démocratique et pro-occidentale à celle d'un intérêt national axé sur la souveraineté,

l'anti-impérialisme, et la légitimation interne. Cette perception de l'intérêt national permet de comprendre les reconfigurations dans certains axes de la politique étrangère du régime de Traoré. En considérant les valeurs libérales liées à la démocratie comme étant des instruments à la solde des grandes puissances occidentales et incompatibles avec les nouvelles représentations de l'intérêt national du Burkina Faso, le régime de Traoré a évidemment rompu la coopération sécuritaire avec certains partenaires occidentaux qui ont refusé d'adapter leur approche à la nouvelle identité de l'État burkinabè. Le régime s'est tourné progressivement vers les partenaires non-occidentaux comme la Russie et la Turquie qui prônent discursivement une approche pro-souverainiste dans leurs actions extérieures.

D'un autre côté, l'étude souligne le poids persistant des variables structurelles qui peuvent parfois affecter la marge de manœuvre des décideurs politiques. Les reconfigurations de l'ordre régional ouest-africain ont été marquées par la crise de légitimité de la CEDEAO, notamment à la suite des accusations d'instrumentalisation de l'institution par les puissances occidentales et des sanctions jugées « illégitimes » imposées au régime militaire malien d'Assimi Goïta en janvier 2022. Par ailleurs, la posture de rupture adoptée par le régime de Goïta, perçue par une partie de l'opinion comme « un bon exemple à suivre », a largement ouvert une fenêtre d'opportunité qui a façonné les orientations de rupture dans la politique étrangère du régime Traoré. Dans la même lancée, la restructuration du système international, matérialisée par le déclin de la légitimité des actions des puissances occidentales au Sahel, notamment dans la lutte contre le terrorisme, et par la montée en influence des partenaires non occidentaux, a largement influencé la politique étrangère pro-souverainiste du régime de Traoré. Ces reconfigurations offrent en effet un élargissement significatif des opportunités de partenariats sécuritaires, renforçant ainsi la marge de manœuvre diplomatique du régime. Ainsi, même lorsque les représentations idéelles évoluent, elles s'inscrivent dans des logiques systémiques qui continuent de peser sur la capacité effective de transformation de la politique étrangère de l'État.

Au-delà du cas burkinabè, les conclusions invitent à repenser l'analyse de la politique étrangère en contexte de changements de régimes politiques et de crise sécuritaire. Il n'y a pas de chaîne de transmission mécanique entre les changements de régime politique et les changements de politique étrangère car ces derniers résultent de reconfigurations négociées et souvent contradictoires, où s'articulent représentations idéelles et contraintes et/ou opportunités structurelles.

Les conclusions de cette analyse suscitent des pistes de réflexion qui méritent d'être approfondies, notamment sur la durabilité des logiques de rupture actuelles de la politique étrangère burkinabè, sur l'écart qui pourrait exister entre le discours de rupture et la pratique effective, mais aussi sur une analyse comparée avec d'autres pays africains ayant connu des trajectoires politiques et sécuritaires similaires.

Références bibliographiques

ACHARYA Amitav. (2014). *The end of American world order*. Cambridge: Polity Press.

ADLER Emanuel. (1997). Seizing the middle ground: constructivism in world politics. *European Journal of International Relations*, vol. 3, no 3, p. 319–363.

Africa News. (2023). Burkina : les élections pas "une priorité", selon le capitaine Traoré, 30 septembre. <https://fr.africanews.com/2023/09/30/burkina-les-elections-pas-une-priorite-selon-le-capitaine-traore/>.

Africa 24 TV (2025). Burkina Faso : Ibrahim Traoré insiste sur des partenariats sincères, 4 mars, <https://africa24tv.com/burkina-faso-i-traore-insiste-sur-des-partenariats-sinceres/>

Afrique Média. (2025). Le Burkina Faso dénonce les manipulations étrangères derrière les ONG actives au Sahel, 8 octobre, <https://afriquemedia.tv/2025/10/08/le-burkina-faso-denonce-les-manipulations-etrangees-derriere-les-ong-actives-au-sahel/>.

Agence Ecofin. (2016). Burkina Faso : bailleurs de fonds et investisseurs privés promettent 28 milliards pour financer le plan de développement, 9 décembre, <https://www.agenceecofin.com/investissement/0912-43100-burkina-faso-bailleurs-de-fonds-et-investisseurs-prives-promettent-28-milliards-pour-financer-le-plan-de-developpement>.

AKINOLA Adeoye et MAKOMBE Ratidzo. (2024). Rethinking the Resurgence of Military Coups in Africa. *Journal of Asian and African Studies*, vol. 60, no 5, pp. 2847–2863.

ALDEN Chris et ARAN Amnon (2017). *Foreign policy analysis: new approaches*. London : Routledge, 2^e édition.

Anadolu Agency (2023). Burkina Faso : le capitaine Traoré assure qu'il ne négociera pas avec les groupes terroristes, 4 février, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-le-capitaine-traor%C3%A9-assure-quil-ne-n%C3%A9gociera-pas-avec-les-groupes-terroristes/2806027>

Aujourd'hui au Faso. (2018). Appui budgétaire : Les PTF renouvellent leur confiance au Burkina Faso, 26 février, <https://www.aujourd8.net/appui-budgetaire-ptf-renouvellent-confiance-burkinafaso/#>.

AYOOB Mohammed (1991). The security problematic of the third world. *World Politics*, vol. 43, no. 2, p. 257–283.

BARNETT Michael. (1999). Culture, strategy, and foreign policy change: Israel's Road to Oslo. *European Journal of International Relations*, vol. 5, no 1, p. 5–36.

BATCHOM Paul Elvic. (2017). *Les parias de la scène internationale*. Paris : L'Harmattan.

BATCHOM Paul Elvic. (2025). La puissance mnémonique dans les relations internationales africaines. *Afrique contemporaine*, vol. 280, no 2, pp. 69–89.

BATTISTELLA Dario. (2011). L'Occident, exportateur de démocratie. *Politique étrangère*, vol. 76, no 4, pp. 813–824.

BATTISTELLA Dario (1996). De la démocratie en politique extérieure : après-guerre froide et domaine réservé. *Le Débat*, vol. 88, pp. 117-134.

BBC News Afrique. (2017). Emmanuel Macron est arrivé à Gao, 19 mai, <https://www.bbc.com/afrique/region-39974937>.

BERTOLI Andrew, DAFOE Allan et TRAGER Robert (2023). Leader age and international conflict: A regression discontinuity analysis. *Journal of Peace Research*, vol. 61, no. 4, pp. 643-658.

BERTRAND Éloïse (2022). Nothing will be as before? the 2014 insurrection in Burkina Faso and its political impact. Dans BERTRAND Éloïse (sous la dir. de). *Popular protest, political opportunities, and change in Africa*. Routledge, p. 73-90.

BERTRAND Éloïse et DIPAMA Samiratu. (2024). Coups d'État et réactions populaires au Burkina Faso : l'échec de la consolidation démocratique ? *Politique africaine*, vol. 173, no 1, p. 199–218.

BOUTALEB Oumnia. (2022). Le rôle de la CEDEAO dans la gestion des crises politiques et sécuritaires internes de ses États membres. *Policy Center for the New South, Policy Brief*, n° 49/22, août.

BRAITHWAITE Alex et JEONG Sangmi (2017). Diffusion in International Politics. *Oxford Research Encyclopedia of Politics*, 28 juin.

Burkina 24. (2016). Élections au Burkina : la mission d'observation de l'UE pour une législation régissant le financement privé, 10 février, <https://burkina24.com/2016/02/10/elections-au-burkina-la-mission->

[dobservation-de-lue-pour-une-legislation-regissant-le-financement-prive/](#).

CHAOUAD Robert. (2017). Le paradoxe de l'intérêt national. *Revue internationale et stratégique*, vol. 105, n° 1, p. 57–76.

CHOULI Lila. (2015). L'insurrection populaire et la transition au Burkina Faso. *Review of African Political Economy*, vol. 42, no 143, p. 148–155.

CISSE Balla (2022). *La fin de la III^e République au Mali : histoire constitutionnelle – 18 août 2020-28 mai 2021*. L'Harmattan.

COULIBALY Nadoun (2023). Étudiants, religieux, panafricanistes... Qui sont les soutiens du capitaine Ibrahim Traoré ? *Jeune Afrique*, 19 janvier, <https://www.jeuneafrique.com/1409353/politique/etudiants-religieux-panafricanistes-qui-sont-les-soutiens-du-capitaine-ibrahim-traore>

DAKUYO Aboubacar. (2019). Insurrection populaire et justice transitionnelle au Burkina Faso : entre dynamique révolutionnaire et réalisme politique. *Politique et Sociétés*, vol. 38, no 2, p. 27–56. <https://doi.org/10.7202/1062037ar>.

DARBON Dominique. (2009). Administrations publiques et politiques publiques des Afriques. Dans GAZIBO Mamoudou et THIRIOT Céline (sous la dir. de). *Le politique en Afrique : état des débats et pistes de recherche*. Paris : Karthala, p. 71–102.

Deutsche Welle. (2024). CEDEAO : quelles voies pour une sortie de crise ? 18 avril, <https://www.dw.com/fr/mali-niger-burkina-togo-%C3%A9lections-cedeao/a-68851835>.

DOLAN Thomas. (2016). Emotion and strategic learning in war. *Foreign Policy Analysis*, vol. 12, no 4, p. 571–590. <https://doi.org/10.1111/fpa.12052>.

DOLOU Kossi Emmanuel. (2024). Analyse des dynamiques souverainistes dans la dernière vague des coups d'État militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Dans KAKDEU Louis-Marie, BENJAMIN Joseph et DJOMKAM Chamtcheu (sous la dir. de). *Regards croisés sur la nouvelle vague des coups d'État en Afrique : discours, taxonomie, technologies*. Cluj-Napoca: Casa Cărții de Știință, p. 119–130.

ELMAN Colin. (1996). Horses for courses: Why not neorealist theories of foreign policy? *Security Studies*, vol. 6, no 1, p. 7–53. <https://doi.org/10.1080/09636419608429297>.

ENGUÉLÉGUÉLÉ Maurice. (2002). L'analyse des politiques publiques dans les pays d'Afrique subsaharienne : les apports de la

notion de référentiel et du concept de médiation. *L'Afrique politique*, vol. 1, no 1, p. 233–253.

ENGUELEGUELE Maurice. (2008). Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne. *Politique et Sociétés*, vol. 27, no 1, p. 3–28.

European External Action Service-EEAS. (2022). La menace terroriste s'étend au Sahel, 19 août, https://www.eeas.europa.eu/eeas/la-menace-terroriste-s%E2%80%99%C3%A9tend-au-sahel_fr.

FEAVER Peter et GELPI Christopher (2004). *Choosing your battles: American civil-military relations and the use of force*. Princeton : Princeton University Press.

FOUILLEUX Ève. (2015). Au-delà des États en action... La fabrique des politiques publiques globales. Dans BOUSSAGUET Laurie, JACQUOT Sophie et RAVINET Pauline (sous la dir. de), *Une « French touch » dans l'analyse des politiques publiques ?* Paris, Presses de Sciences Po, p. 287-318.

France 24. (2021). Sommet Afrique-France : Emmanuel Macron interpellé par la jeunesse, 8 octobre, <https://www.france24.com/fr/afrique/20211008-sommet-afrique-france-emmanuel-macron-interpell%C3%A9-par-la-jeunesse>.

GAIN Mohammed Ahmed. (2023). Shifting sentiments in the Sahel: Anti-France or pro-Russia. *Middle East Institute*, 12 mai, <https://www.mei.edu/publications/shifting-sentiments-sahel-anti-france-or-pro-russia>.

GAZIBO Mamoudou et MBABIA Olivier. (2010). La politique africaine de la Chine montante à l'ère de la nouvelle ruée vers l'Afrique. *Études internationales*, vol. 41, no. 4, p. 521–546.

GEYNET-DUSSAUZE Chloë. (2021). La crise de la démocratie représentative : état des lieux en France. Le dialogue des doctrines constitutionnelles : vers l'unité transfrontalière du droit constitutionnel ? Rome, France, octobre. Archive ouverte HAL (hal-03746403).

GILARDI Fabrizio et WASSERFALLEN Fabio. (2019). The politics of policy diffusion. *European Journal of Political Research*, vol. 58, no. 4, p. 1245–1256.

GOLDSTEIN Judith et KEOHANE Robert Owen. (1993). *Ideas and foreign policy: beliefs, institutions, and political change*. Ithaca, NY: Cornell University Press.

GOLDMANN Kjell. (1988). *Change and stability in foreign policy: the problems and possibilities of detente*. Princeton : Princeton University Press.

GRANVAUD Raphaël. (2024). *De l'huile sur le feu : la France et la guerre contre le terrorisme en Afrique*. Lux Éditeur.

HAGBERG Sten, KIBORA Ludovic, OUATTARA Fatoumata et KONKOBO Adjara (2015). Au cœur de la révolution burkinabè. *Anthropologie & Développement*, vol. 42–43, p. 199–224.

HAGBERG Sten, KIBORA Ludovic, BARRY Sidi, GNESSI Siaka et KONKOBO Adjara (2017). Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016 : Perspectives anthropologiques des pratiques politiques et de la culture démocratique dans un Burkina Faso nouveau. *Uppsala Papers in Africa Studies*, vol. 2, Uppsala: Uppsala University.

HILL Christopher. (2016). *Foreign policy in the twenty-first century*. London: Palgrave.

HOLSTI Rudolf Ole. (1979). The three-headed eagle: The United States and system change. *International Studies Quarterly*, vol. 23, no 3, p. 339–359.

HUBERT, N. (2023). A regime biting its tail: how previous semi-authoritarian structures contributed to Burkina Faso's security crisis. *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, vol. 57, n° 1, p. 91–113.

HUDSON Valerie (2005). Foreign policy analysis: actor-specific theory and the ground of international relations, *Foreign Policy Analysis*, vol. 1, no 1, p. 1-30,

HUNTINGTON Samuel. (1991). *The third wave: democratization in the late twentieth century*. Norman. OK: Oklahoma University Press.

HUBERT Nicolas. (2023). A regime biting its tail: How previous semi-authoritarian structures contributed to Burkina Faso's security crisis. *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, vol. 57, no 1, p. 91–113.

IKENBERRY Gilford John. (2011). *Liberal leviathan: The origins, crisis, and Transformation of the American world order*. Princeton : Princeton University Press.

Institut français des relations internationales (2021). Coup d'État au Mali : la France suspend ses opérations militaires avec l'armée malienne, 4 juin. <https://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/coup-detat-au-mali-la-france-suspend-ses-operations-militaires>.

Jeune Afrique. (2025). Burkina : la junte déclare la coordonnatrice résidente de l'ONU persona non grata, 18 août, <https://www.jeuneafrique.com/1715062/politique/burkina-la-junte-declare-la-coordonnatrice-residente-de-lonu-persona-non-grata/>.

ISS Africa. (2022). Au-delà des sanctions de la CEDEAO, quelle sortie de crise pour le Mali ?21 janvier <https://issafrica.org/fr/iss-today/au-dela-des-sanctions-de-la-cedeao-quelle-sortie-de-crise-pour-le-mali>.

KANTE Aïssatou *et al.*, (2024). Repenser la gestion des changements anticonstitutionnels de gouvernement. *Institut d'études de sécurité (ISS), Rapport Afrique de l'Ouest* n° 50.

KANTE Mady Ibrahim (2024) : Missions africaines de maintien de paix : apprendre de l'expérience de la MINUSMA au Mali. Bamako : Friedrich-Ebert-Stiftung, novembre.

KHADIAGALA Gilbert et LYONS Terrence (2001). *African foreign policies: power and process*. Lynne Rienner Publishers.

KI Doulaye Corenthin (2019). *Introduction à la politique étrangère du Burkina Faso (tome 2)*. Ouagadougou: Les presses africaines.

KOPSTEIN Jeffrey et REILLY David (2000). Geography and political diffusion: the case of policy emulation. *International Organization* vol 54 no. 2, p. 215–247.

KRASNER Stephen. (1978). *Defending the national interest: raw materials investment and U.S. foreign policy*. Princeton University Press.

KUPCHAN Charles (2002). *The End of the American era: U.S. foreign policy and the geopolitics of the twenty-first century*. New York : Knopf.

LAVIGNE DELVILLE Philippe. (2016). La fabrique de l'action publique dans les pays "sous régime d'aide." *Anthropologie & développement Revue de l'APAD* no. 45.

Le Faso.net. (2024). Retrait Burkina-Mali-Niger de la CEDEAO : « La commission de la CEDEAO n'a pas encore reçu de notification formelle » (Communiqué),28 janvier <https://lefaso.net/spip.php?article127592>.

Le Faso.net. (2025). Burkina - Russie : Les dossiers de partenariat passés en revue,4 avril, <https://lefaso.net/spip.php?article137201>.

Le Faso.net. (2016). Accord de défense entre la France et le Burkina Faso : Les explications du ministre Rita Bogoré,23 avril, <https://lefaso.net/spip.php?article70765>.

Le Figaro. (2018). La France et le Burkina Faso renforcent leur coopération militaire,17 décembre,<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2018/12/17/97001-20181217FILWWW00244-la-france-et-le-burkina-faso-renforcent-leur-cooperation-militaire.php>.

Le Point.fr. (2022). Mali : Russie et Chine bloquent à l'ONU un texte soutenant les sanctions de la CEDEAO, 12 janvier, <https://www.lepoint.fr/afrique/mali-russie-et-chine-bloquent-a-l-onu->

[un-texte-soutenant-les-sanctions-de-la-cedeao-12-01-2022-2460174_3826.php](#).

LEVITSKY Steven et WAY Lucan (2010). *Competitive authoritarianism: hybrid regimes after the Cold War*. Cambridge: Cambridge University Press.

LEVITSKY Steven et WAY Lucan. (2012). Beyond patronage: violent repression, external support, and the survival of autocracies. *Perspectives on Politics*, vol 10, no. 4, pp. 869–889.

LINDBLOM Charles Edward. (1977). *Politics and markets: the world's political-economic systems*. New York, NY: Basic Books.

LINZ José Juan. (1990). Transitions to democracy. *The Washington Quarterly*, vol. 13, no. 3, pp. 133-142.

LOADA Augustin. (1996). Blaise Compaoré ou l'architecte d'un nouvel ordre politique. Dans OTAYEK René, SAWADOGO Filiga Michel et GUINGANE Jean-Pierre (Sous la dir. de). *Le Burkina entre révolution et démocratie, 1983-1993*. Paris : Éditions Karthala, p. 277–297.

LOADA Augustin. (2010). Contrôler l'opposition dans un régime semi-autoritaire : le Burkina Faso de Blaise Compaoré. Dans HILGERS M. et MAZZOCCHETTI J. (Sous la dir. de). *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*. Paris : Éditions Karthala, p. 269–294.

LOADA Augustin. (2024). Le souverainisme de l'État Sahélien à l'épreuve du défi sécuritaire : le cas du Burkina Faso. *Afrique contemporaine*, vol. 2, n° 278, p. 209–226.

MARCH James et OLSEN Johan. (1989). *Rediscovering institutions: the organizational basis of politics*. New York: Free Press.

MEARSHEIMER John Joseph. (2001). *The tragedy of great power politics*. New York : W. W. Norton & Company.

MEIJER Hugo. (2015). La sociologie de l'État en action au prisme des relations internationales. *Gouvernement & Action publique*, vol. 1, no 1, p. 87–110.

MEIJER Hugo. (2019). La politique étrangère. Dans ROUX Christophe et SAVARESE Éric (sous la dir. De). *Science politique*. Paris : Bruylant, p. 269–284.

MORAVCSIK Andrew. (2008). The new liberalism. Dans REUS-SMIT C. et SNIDAL D. (Sous la dir. de), *The Oxford handbook of international relations*. Oxford : Oxford University Press, p. 234–254.

MORIN Jean-Frédéric. (2013). *La politique étrangère : théories, méthodes et références*. Paris: Armand Colin.

- MORIN Jean-Frédéric et PAQUIN Jonathan. (2018). *Foreign policy analysis: a tool box*. New York: Palgrave Macmillan.
- MUCCHIELLI Laurent. (2025). Après la crise du Covid, assistons-nous au crépuscule de la démocratie représentative ? *Psychologie politique de l'Intelligence Artificielle*, vol. 47, juillet.
- NATIELSE Kouléga Julien. (2021). Le changement de politique étrangère dans les relations internationales : Cas des relations Sino-Burkinabé. *Afrilex*, no. 04.
- NINCIC Miroslav. (1999). The national interest and its interpretation. *The Review of Politics*, vol. 61, no. 1, p. 29–55. <https://doi.org/10.1017/S0034670500028126>.
- NUECHTERLEIN Donald. (1976). National interests and foreign policy: A conceptual framework for analysis and decision-making. *British Journal of International Studies*, vol. 2, no. 3, p. 246–266. <https://doi.org/10.1017/S0260210500116729>.
- OBASOGIE Henry Magnus et NWOSU Ugonne Vivian. (2024). National interest in foreign policy making in the Fourth Republic: Nigeria as a focal point. *International Journal of Research and Innovation in Social Science (IJRISS)*, vol. 8, no. 5, p. 1085–1090.
- OLECH Aleksander. (2025). Following their defeat: The Wagner Group withdraws from Mali. *Defense24.com*, 24 août, <https://defence24.com/geopolitics/following-their-defeat-the-wagner-group-withdraws-from-mali>.
- ONUF Nicholas. (2012). *World of our making: rules and rule in social theory and international relations*. London: Routledge.
- OTAYEK René. (1992). The democratic ‘rectification’ in Burkina Faso. *Journal of Communist Studies*, vol. 8, no. 2, pp. 82–104. <https://doi.org/10.1080/13523279208415148>.
- OUEDRAOGO Djibrihina. (2024). La démocratie menacée par le terrorisme dans les États du Sahel. *Afrique contemporaine*, no 277, p. 315–322.
- Oxfam France. (2022). Historique de la France au Sahel : des enjeux stratégiques, 9 décembre, <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-mondiales/historique-de-la-france-au-sahel-des-enjeux-strategiques/>.
- PARLAR DAL Emel et DIPAMA Samiratou (2022). Rising powers’ quest for increased legitimacy through IOs in an era of loose multilateralism. *Contemporary Politics*, vol. 28 no. 5, p. 558–586, <https://doi.org/10.1080/13569775.2021.2023269>.
- POUPONNEAU Florent (2015). *La politique française de non-prolifération nucléaire. De la division du travail diplomatique*. P.I.E. Bruxelles.

Présidence du Faso. (2020). Maintien de la paix et de la sécurité économique : Roch Marc Christian Kaboré partage sa vision. Présidence du Faso, 10 février, <https://www.presidencedufaso.bf/maintien-de-la-paix-et-de-la-securite-economique-roch-marc-christian-kabore-partage-sa-vision/>.

Radio Omega. (2022). Burkina : des organisateurs de la marche du 22 janvier en soutien au Mali placés en garde à vue. Compte Facebook officiel, 20 janvier.

ReliefWeb. (2015). Burkina Faso : l'ONU appelle au déroulement pacifique du processus électoral, 30 novembre, <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-lonu-appelle-au-d-roulement-pacifique-du-processus-lectoral#:~:text=29%20novembre%202015%20%E2%80%93%20A%20l'occasion%20des,engagements%20tout%20au%20long%20du%20processus%20%C3%A9lectoral.>

ROLLAND Denis et SARAIVA José Flavio Sombra. (2004). *Political Regime and Foreign Relations: A Historical Perspective*. Paris: L'Harmattan.

ROSATI, Jerel. A. (1994). Cycles in Foreign Policy Restructuring: the politics of continuity and change in US foreign policy. Dans ROSATI Jerel. A, HAGAN Joe. D. & SAMPSON III Martin W. (Sous la dir.de), *Foreign Policy Restructuring: How Governments Respond to Global Change*. Columbia: University of South Carolina, p. 221-261.

ROSS Alec. (2011). Digital diplomacy and US foreign policy. *Hague journal of diplomacy*, vol. 6, no 2, p. 451–455.

SARR Felwine et SAVOY Bénédicte. (2018). *The restitution of African cultural heritage: toward a new relational ethics*. French Ministry of Culture, novembre.

SAIDOU Abdoul Karim. (2018). ‘We have chased Blaise, so nobody can resist us’: Civil society and the politics of ECOWAS intervention in Burkina Faso. *South African Journal of International Affairs* (SAJIA), n° 25, p.36–60.

SAIDOU Abdoul Karim. (2020). L'après-Compaoré au concret : transition politique et réformes des politiques de sécurité au Burkina Faso. *Politique et sociétés* n° 39, p. 81–110.

SAIDOU Abdoul Karim. (2023). L’Afrique face au dilemme des deux « Chine » : analyse constructiviste de la politique étrangère à partir des cas du Niger et du Burkina Faso. *Canadian Journal of Political Science*, vol. 56, no 3, p. 620-635. DOI: 10.1017/S0008423923000458.

SAIDOU Abdoul Karim. (2025). La politique communautaire de paix et de sécurité dans l’espace CEDEAO : entre essoufflement et

réinvention. Dans Issaka Mandé *et al.* (Sous la dir. de). *L'Afrique face à ses défis : logiques du passé et dynamiques actuelles – Hommage au professeur Moussa Willy Bantenga*. Presses universitaires de Ouagadougou, p. 447-470.

SAIDOU Abdoul Karim et BERTRAND Éloïse. (2022). Security as a campaign issue: programmatic mobilization in Burkina Faso's 2020 elections. *Democratization*, vol. 29, no. 8, pp. 1436-1454. <https://doi.org/10.1080/13510347.2022.2066652>.

SANTISO Javier (1998). Circulation des idées et relations internationales. Dans SMOUTS Marie-Claude (Sous la dir. de), *Les nouvelles relations internationales*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 229-233.

SCHNABEL Simone, WITT Antonia et KONKOBO Adjara. (2022). Les "syndicats des chefs d'État" sur le terrain : Perceptions locales de l'Union Africaine, de la CEDEAO, et de leurs interventions au Burkina. PRIF Reports, 11. Frankfurt am Main: Hessische Stiftung Friedens- und Konfliktforschung. <https://doi.org/10.48809/prifrep221>.

Sidwaya Info. (2022). Transition burkinabè : le président Damiba promet que le Burkina respectera ses engagements envers la CEDEAO, 5 septembre,

<https://www.sidwaya.info/transition-burkinabe-le-president-damiba-promet-que-le-burkina-respectera-ses-engagements-envers-la-cedeao>.

SINDJOUN Luc. (2002). *Sociologie des relations internationales africaines*. Paris : Karthala.

SINDJOUN Luc. (1996). La civilisation internationale des mœurs : éléments pour une sociologie de l'idéalisme structurel dans les relations internationales, *Études internationales*, vol.27, no. 4, p. 841-859.

SOMMERER Thomas et AGNE Hans. (2018). Consequences of legitimacy in global governance. Dans TALLBERG Jonas, BÄCKSTRAND Karin et SCHOLTE Jan Aart (sous la dir. de). *Legitimacy in global governance: sources, processes, and consequences*. Oxford: Oxford University Press, p. 153–168.

SOULÉ Folashade. (2024). Responding to security threats from the Sahel: what role for external security partnerships in coastal West African states? *Megatrends Afrika policy brief*, 25 mars.

Sputnik Afrique. (2025). Russie-AES : "Nos pays œuvrent pour combattre ensemble l'impérialisme, le néocolonialisme", 8 avril.

STANGER Allison (1995). Democratization and the international system: the foreign policies of interim governments. Dans Shain YOSSIE et LINZ J. Juan (sous la dir. de) *.Between states: interim governments*

and democratic transitions. Cambridge: Cambridge University Press, p. 255-85.

STERN Eric. (2003). Crisis Studies and Foreign Policy Analysis: Insights, Synergies, and Challenges. *International Studies Review* vol 5, no2, p.183–202.

STIGLITZ Joseph Eugene. (2010). *Freefall: America, Free Markets, and the Sinking of the World Economy*. New York: W. W. Norton.

Strategic Culture Foundation. (2025). The Sahel alliance: The never-ending story of a struggle for a free Africa,30 septembre, <https://strategic-culture.su/news/2025/09/30/the-sahel-alliance-the-never-ending-story-of-a-struggle-for-a-free-africa/>.

SY Cheriff Moumina (2017). *Burkindum : Mes cahiers de la résistance au putsch de septembre 2015 au Burkina Faso*. Ouagadougou: les éditions Bendré.

THOMAS Melissa. (2004). Can the World Bank enforce its own conditions? *Development & Change*, vol. 35, n° 3, p. 485-497.

TULL Denis. (2023). France's Africa policy under president Macron good intentions: partial reform and the fiasco in the Sahel. *SWP comment*, n. ° 51, septembre.

TV5 Monde. (2021). Emmanuel Macron réunit les chefs d'États du G5 Sahel,24 décembre <https://information.tv5monde.com/afrique/pau-emmanuel-macron-reunit-les-chefs-detat-du-g5-sahel-32593>.

UN Press. (2023). Conseil de sécurité : l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 Sahel, une priorité pour la région, selon la sous-secrétaire générale pour l'Afrique,16 mai, <https://press.un.org/fr/2023/cs15283.doc.htm>.

VAN SORGEN Peter (2024). Le désengagement des Forces armées françaises au Sahel : un échec français ou européen ? *Revue Défense nationale*, hors-série (HS15), p.341-356. <https://doi.org/10.3917/rdna.hs15.0341>.

VANVYVE Adrienne (2015). L'islam burkinabé sous la IV^e République. *Cahiers d'études africaines*, no.219, p. 489-508.

VOA Africa (2023). Le Burkina dénonce un accord militaire de 1961 avec la France,1^{er} mars, <https://www.voaafrrique.com/a/le-burkina-d%C3%A9nonce-un-accord-militaire-de-1961-avec-la-france/6984919.html>

Wakat Sera. (2021). Le Burkina au bord de l'effondrement. La présence française en question,2 décembre,<https://www.wakatsera.com/le-burkina-au-bord-de-leffondrement-la-presence-francaise-en-question/>.

WALLERSTEIN Immanuel. (1979). *The capitalist world economy*. Cambridge University Press, Cambridge.

- WALTZ Neal Kenneth. (1976). *Theory of international politics*. Addison-Wesley Publishing Company
- WALTZ Neal Kenneth. (1996). International politics is not foreign policy. *Security Studies*, vol 6, no. 1, pp. 54–57. <https://doi.org/10.1080/09636419608429298>.
- WENDT Alexander. (1992). Anarchy is what states make of it: the social construction of power politics. *International organizations* no. 46, pp. 391–425.
- WHITE Peter (2021). Generals in the cabinet: military participation in government and international conflict initiation. *International Studies Quarterly*, vol.65, no.2, p.551–561.
- WHITFIELD Lindsay. (2009). Aid and sovereignty: Introduction. Dans WHITFIELD Lindsay (sous la dir. de), *The Politics of Aid*. Oxford, Oxford University Press, pp. 1-26.
- WIGHT Colin. (2006). *Agents, structures, and international relations: Politics as ontology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ZAJEC Olivier. (2017). Armageddon polytropes. La pensée réaliste et le fait nucléaire : regards sur un demi-siècle de débats inter-paradigmatiques. *Stratégique*, vol. 3, no. 116, pp. 185-222.
- ZAKARIA Fareed. (2008). *The Post-American World*. New York: W. W. Norton.
- ZONGO Windata Miki. (2018). *La politique multilatérale de Blaise Compaoré, enjeux et objectifs d'une stratégie diplomatique*. Paris, éditions universitaires européennes.
- ZONGO Windata Miki. (2021). La politique étrangère du Burkina-Faso de la quatrième République : continuités et ruptures de l'action extérieure d'un petit État. *Revue Haris*, vol. 14, no. 1, décembre.